

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
Ile-de-France



iledefrance.msa.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE
Ile-de-France

SOMMAIRE

3 ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

5 L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

7 LE COMITÉ DE DIRECTION

8 LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION (COG)

10 GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE

10 LA RELATION DE SERVICE

15 LE DÉPARTEMENT PRESTATIONS

18 LE DÉPARTEMENT COTISATIONS

19 MOBILISER LE GUICHET UNIQUE

19 LE SERVICE DE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

22 LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

25 LE SERVICE DU CONTRÔLE MÉDICAL/PÔLE DE SANTÉ PUBLIQUE

28 LA PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE

30 L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

37 L'OFFRE DE SERVICE SUR LES TERRITOIRES

44 PILOTER ET VALORISER LES RESSOURCES

44 LE DÉPARTEMENT FINANCES ET COMPTABILITÉ

46 CONTRÔLE ET CONFORMITÉ

49 RESSOURCES HUMAINES

50 PÔLE APPUI AU PILOTAGE

51 PÔLE COMMUNICATION

52 PÔLE IMMEUBLES, ACHATS ET INTERVENTIONS DIVERSES

54 PÔLE EASI



ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



La relation de service : un défi au quotidien pour chacun

Le contexte économique et social impactant durement le monde agricole dans toutes ses composantes oblige encore plus fortement la MSA à renforcer sa qualité de service et à accompagner au mieux chacun.

L'enquête de satisfaction réalisée chaque année, auprès de 4 cibles (Employeurs de main d'œuvre, exploitants agricoles, salariés et retraités), montre un taux global de satisfaction en progression de 3 points (78% en 2023 contre 75% en 2022). Il reste cependant en dessous de la moyenne nationale et demeure très contrasté, les retraités étant les plus satisfaits et les employeurs de main d'œuvre les moins satisfaits avec des attentes fortes en termes de joignabilité des services, d'explications claires sur les courriers et de délais réduits pour obtenir une réponse complète.

Il est donc nécessaire de continuer à nourrir nos réflexions et actions au quotidien, en cherchant à mieux répondre encore aux attentes et besoins de nos assurés, tout en devant faire face à différents paramètres qui encadrent notre action parmi lesquels je citerai :

- *des budgets cadrés, et en diminution régulière*
- *des effectifs avec des rendus de postes chaque année ;*
- *une dépendance de plus en plus grande à notre système d'information sur lequel la caisse n'a pas la main ;*
- *un contrat pluriannuel de gestion fort de 126 indicateurs qui nous oblige ;*
- *une organisation du travail qui évolue avec un équilibre à préserver entre présentiel et distanciel.*

Ces paramètres ne sont certes pas propres à la MSA, mais nécessitent d'agir au quotidien sans rien lâcher.

2023 restera marquée en interne par le lancement du nouveau Projet d'entreprise « MS'A 2025 » : Mobiliser, S'engager, Atteindre. 3 lettres socles donnant à la fois direction à suivre, grands principes devant nous guider et ambitions collectives. Une déclinaison nécessitant mobilisation et engagement de chacun pour arriver à être aux résultats attendus en particulier en 2025, année qui marquera la fin de la Convention d'Objectifs et de gestion actuelle. Il appartient donc à chacun de réaliser sa part du chemin de façon efficiente, dans son service et au service de l'entreprise.

L'amélioration des performances de notre MSA passe, plus que jamais, au regard de nos contraintes, par notre capacité à agir plus fortement encore « là où on a la main » :

- *en cultivant un comportement positif au quotidien où chaque problème devient une opportunité de solution, en intensifiant la traque à la non qualité qu'elle qu'en soit la cause (agents, assurés, entreprises) ;*
- *en renforçant en interne le dialogue de gestion (via la généralisation du management visuel par la performance à tous les niveaux) et en amplifiant le pilotage*
- *en intensifiant le « aller vers » en direction de nos assurés (particuliers et entreprises) pour mieux les conseiller et les aider à réaliser les bonnes démarches*
- *en utilisant aussi pleinement toutes les ressources dont on dispose au travers des budgets issus des différents fonds qui nous régissent (FNGA, FNPR, FNASS, FNPEISA), et en devant notamment conforter notre capacité d'action.*

Le tout, en veillant :

- *à rester utiles et visibles sur les territoires, pour les partenaires, avec toujours plus de rigueur et de méthode dans la conduite des projets conduits devant intégrer une dimension RSSE affirmée.*
- *aux valeurs qui nous animent, (responsabilité, solidarité) et qu'il nous appartient individuellement et collectivement d'incarner.*

Avec ce projet d'entreprise, un nouvel élan a été ainsi donné, nos résultats ont ainsi progressé par rapport à 2022, en réduisant par exemple nos stocks de dossiers en cours, et en continuant à fiabiliser notre activité, comme peut en témoigner à nouveau la validation de nos comptes sans observation de la Ccma pour 2023. La relation de service reste par conséquent au cœur de notre action, même si le chemin à parcourir pour arriver à satisfaire l'ensemble de nos assurés reste long, avec des exigences plus grandes et des contraintes de plus en plus fortes.

La qualité, la proximité, le dialogue attendus ont un coût aussi, pour autant, ceux-ci restent et resteront au centre de nos priorités quotidiennes.

L'occasion de saluer aussi l'engagement de chacun des salariés, élus de la caisse, car malgré les contraintes qui pèsent sur les budgets, les effectifs, la MSA reste aussi au rendez-vous des mises en œuvre des politiques publiques (revalorisation des petites retraites agricoles avec les lois Chassaigne 1 et 2, prises en charges des cotisations, déploiement d'une politique de prévention mal-être au niveau régional, déploiement du nouveau TESA simplifié, amélioration constante de nos services en ligne visant à simplifier les démarches des assurés...).

Un élan à conforter et à poursuivre, a fortiori quand une nouvelle COG va rapidement se dessiner, avec aussi en toile de fond un nouveau Projet Institutionnel qui dessinera l'ambition de la MSA à horizon 2030, et qui engagera toutes les caisses.

Laurent PILETTE




L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Comment rendre compte de l'année 2023 sans aborder les événements de la fin d'année qui ont progressivement fait surgir dans tout le pays les signes d'une colère agricole qui couvait ?

Une colère agricole qui s'est parfois manifestée avec un déport vers la MSA, mais pas en Ile-de-France, où le dialogue entretenu depuis de nombreuses années facilite les échanges et de pouvoir se dire les choses qui ne vont pas.

Mais ce trop-plein qui a surgi soudainement est aussi un appel à la prise de conscience collective. Ces revendications de trop de normes, de trop de complexité, de pas assez de revenu au regard du travail fourni, et tout simplement de reconnaissance, sont autant de sujets qui forcent encore plus l'écoute et l'amplification de l'accompagnement de nos publics. Pour cela, et malgré un contexte de déficit et de dette publique importants, l'obtention de moyens pour agir reste cruciale, comme d'ailleurs l'aboutissement des travaux de simplification en cours avec les pouvoirs publics.

La MSA reste une organisation profondément ancrée dans la grande famille agricole qui est plurielle, ne l'oublions pas. Secteurs équestres, du paysage, sont aussi des composantes qui comptent et auxquelles, il convient d'ajouter a fortiori en Ile-de-France, les grands comptes, les entreprises du tertiaire (banques, assurances, coopératives...) en développement continu.

Une MSA qui gère aussi bien des salariés que des non-salariés, composantes que l'on retrouve représentée au sein du Conseil d'Administration.

La force de la MSA se trouve aussi dans la diversité de toutes les actions menées au plus près des assurés depuis notre mission socle de protection sociale (versement des prestations, recouvrement des cotisations) jusqu'à notre offre de service en passant par notre action sanitaire et sociale ou bien encore par les services proposés au niveau de la santé sécurité au travail.

Or, trop souvent, l'étendue de notre champ d'action est perçue au travers de notre mission de recouvrement des cotisations, ce qui doit nous interroger aussi, tant sur le faire-savoir, que sur la qualité du service apportée.

Les offres de services et de prestations de la MSA peuvent encore demeurer mal connues et par conséquence, non activées. À titre d'exemple, je retiendrais celui de la prévention du mal-être agricole.

Depuis de nombreuses années la MSA a mis en place des réponses (plan de paiement sur les cotisations, aide à la prise en charge des cotisations, aide au répit, cellule de prévention pluridisciplinaire pour accompagner, plateforme téléphonique spécialisée AgriEcoute...) ainsi qu'une offre d'aides sociales individuelles. Ces réponses ne sont pas toujours activées par celles et ceux qui en ont besoin.

La Prévention du mal-être a été reconnue comme une priorité, avec un dispositif de sentinelles sur le terrain et un Comité Plénier afin de réunir les OPA sur le sujet (prévention) et dont le Comité technique est animé par la MSA. Le réseau de sentinelles pour détecter les situations à risque de passage à l'acte a été lancé fin 2022 par la MSA en Ile-de-France. Pour autant, il manque encore des volontaires pour le constituer. Nul doute que toutes les organisations agricoles notamment sauront se mobiliser. Il est important que le monde agricole dans toutes ses composantes reste plus que jamais uni pour faire face au nombreux défis (économiques, démographiques, et agroécologiques...) à relever.

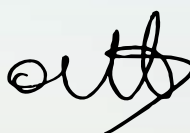
Ces années en tant qu'administrateur, puis Président de la caisse ont conforté mes convictions qui sont encore plus fortes aujourd'hui.

La MSA doit rester un acteur indispensable du projet agricole français grâce à sa double identité d'organisation professionnelle agricole d'une part et d'organisme de sécurité sociale d'autre part. « Guichet unique » et « mutualisme » restent deux piliers MSA à faire vivre, les deux devant être plus que jamais complémentaires à un moment où le dialogue doit être renforcé compte tenu des évolutions sociétales et d'un contexte très difficile et inédit de transformation de l'agriculture.

Alors, les prochaines élections MSA seront à nouveau déterminantes. Celles-ci se tiendront en mai 2025. Il est donc impératif de se mobiliser dès maintenant et d'attirer de nouveaux délégués pour les 3 collèges pour la défense de notre modèle démocratique et représentatif. Mobiliser, c'est aussi redéfinir le rôle du délégué pour qu'il soit plus naturel, et adapté également aux attentes des jeunes générations !

Pour conclure, je tiens à remercier les élus, administrateurs et délégués, le directeur général et ses équipes pour leur engagement au quotidien dans un contexte difficile.

Olivier HUE



LE COMITÉ DE DIRECTION



1 LAURENT PILETTE
Directeur général

2 GUILLAUME SCHNEIDER-MAUNOURY
Médecin conseil, responsable du contrôle médical, de la gestion du risque et de la prévention

3 MARINA LAPEYRE
Directrice comptable et financière

4 HERVÉ CHEMLA
Sous-directeur
Secrétaire général

5 DR VÉRONIQUE AZEMAR
Médecin chef de service
Département Santé Sécurité au Travail

6 PENDA SALL-N'DIAYE
Sous-directrice Santé

7 JEHANNE AOUAB
Directrice adjointe de la direction
de la Protection sociale

8 EMMANUELLE COHADON
Directrice de la relation de service
et de l'action sociale et territoriale

9 MAUD BOULANGEY
Responsable Département des
ressources humaines

LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION (COG)

LA COG EST UN CONTRAT QUI FIXE LES OBJECTIFS ET LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR MODERNISER ET AMÉLIORER LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE, AUSSI BIEN EN TERMES DE MAÎTRISE DES DÉPENSES QUE DE MEILLEUR SERVICE RENDU AUX USAGERS ET CE, POUR 5 ANS.

CETTE 6^{ÈME} COG A LA PARTICULARITÉ D'ÊTRE LA PREMIÈRE À AVOIR ÉTÉ INITIÉE AVEC DES PROPOSITIONS DE LA MSA. EN ENGAGEANT LA DÉMARCHE, LA MSA A TENU À GARANTIR UNE COHÉRENCE AVEC LES AMBITIONS STRATÉGIQUES PORTÉES PAR LE PLAN MSA 2025.

La négociation se fait entre le Directeur général de la CCMSA et ses délégués, et l'Etat (le ministère de l'agriculture, le ministère des affaires sociales et le ministère du budget).

Mais cette COG est aussi le fruit de la mobilisation et de l'investissement d'un grand nombre de salariés MSA et des élus. Ensemble, ils défendent le positionnement d'opérateur de référence sur les territoires ruraux de la MSA.

LA COG 2021-2025 COMPREND 3 AXES

Ces axes sont déclinés en 16
thématiques elles-mêmes
déclinées en 53
engagements.

1

UN SERVICE SOCLE DE QUALITÉ, PERFORMANT ET HOMOGÈNE

- Offrir une haute qualité de service sur tous les territoires
- Adapter la relation de service par une approche personnalisée des situations
- Déployer une relation de service dématérialisée adaptée aux attentes de nos adhérents
- Agir en amont et en aval des actes de liquidation pour assurer le paiement à bon droit des prestations et sécuriser les droits de nos adhérents

2

UN SERVICE SOCLE DE QUALITÉ, PERFORMANT ET HOMOGÈNE

- Offrir aux entreprises et exploitants agricoles un service adapté à leur situation dans le cadre de la politique de recouvrement
- Accompagner les transitions de la vie active vers la retraite en mobilisant les capacités de l'interrégime et des partenariats
 - Lutter contre les inégalités territoriales en santé et promouvoir la santé par la prévention et l'éducation
 - Accompagner les populations agricoles par la prévention des risques professionnels et psycho-sociaux
 - Déployer une politique d'action sociale et sanitaire au service de l'inclusion et des territoires ruraux
 - Contribuer à la cohésion des territoires ruraux et fragiles par une présence renforcée et de proximité
 - Mobiliser les capacités d'observation du guichet unique pour comprendre les enjeux sanitaires et sociaux du monde agricole

3

LE PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

- Renforcer le pilotage et mobiliser les organisations pour améliorer la performance
- Renforcer la sécurisation des comptes du régime agricole
- Promouvoir une gestion durable du patrimoine immobilier et des achats
- Accroître la performance sociale de la MSA au travers d'une gestion des ressources humaines et innovante
- Mobiliser la performance des systèmes d'information pour gagner en efficacité

Localement, l'ensemble de ces objectifs sont repris et déclinés pour chaque caisse, de façon cohérente afin de mener ensemble la même stratégie et porter les mêmes ambitions, tout en tenant compte des particularités locales. Ce sont les Contrats pluriannuels de gestion (CPG), avec des indicateurs pour les différentes actions à mener.

GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE

LA RELATION DE SERVICE

LA PRÉSENCE TERRITORIALE DE LA MSA IDF EST UN ÉLÉMENT CLÉ DE SON ACTION EN FAVEUR DE LA PROTECTION SOCIALE DES AGRICULTEURS ET DES SALARIÉS AGRICOLES AINSI QUE DE LEURS FAMILLES. LA MSA MET DONC À LA DISPOSITION DE SES ADHÉRENTS UN RÉSEAU D'AGENCES LOCALES RÉPARTIES SUR L'ENSEMBLE DE LA RÉGION.

ELLE Y MOBILISE SON GUICHET UNIQUE QUI PERMET EN UN SEUL LIEU LA PRISE EN CHARGE GLOBALE DES SITUATIONS NÉCESSITANT CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DANS LES DOMAINES ADMINISTRATIF, SOCIAL ET MÉDICAL.

L'accueil s'effectue avec ou sans rendez-vous, selon la nécessité d'une approche personnalisée. Enfin, pour identifier les besoins de ses assurés, la MSA leur propose régulièrement de répondre à des questionnaires de satisfaction sur la qualité du service rendu, soit à l'issue d'un contact, soit dans le cadre d'une enquête nationale annuelle.

L'ACCUEIL DANS LES 8 AGENCES

En 2023, les agents d'accueil ont accueilli 23 018 adhérents (22 088 en 2022 soit une augmentation de +4.21%) dont :

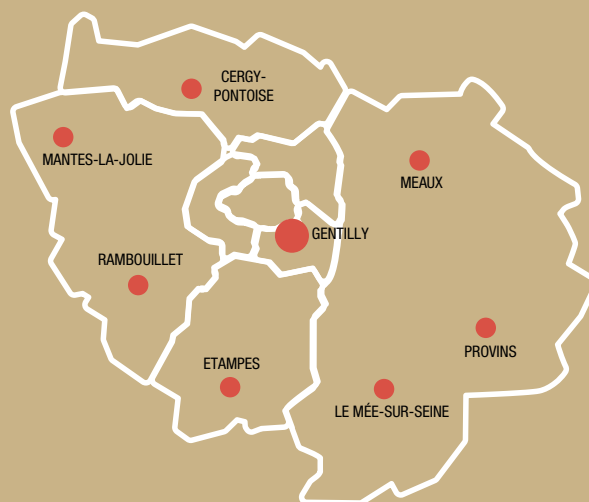
- 12 066 visites spontanées
- 2 865 rendez-vous physiques dans les agences
- 8 087 rendez-vous téléphoniques

ACCUEIL PHYSIQUE EN SPONTANÉ : LA RÉPARTITION PAR SITE

CERGY-PONTOISE	2 647
ETAMPES	1 234
GENTILLY	3 013
LE MÉE-SUR-SEINE	1 991
MEAUX	784
PROVINS	841
MANTES-LA-JOLIE	1 261
RAMBOUILLET	295
MSA IDF	12 066

RENDEZ-VOUS PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE : LA RÉPARTITION PAR SITE

CERGY-PONTOISE	1 699
ETAMPES	1 359
GENTILLY	1 676
LE MÉE-SUR-SEINE	2 234
MEAUX	746
PROVINS	1 004
MANTES-LA-JOLIE	2 112
RAMBOUILLET	121
MSA IDF	10 952



CHIFFRES CLÉS :

- 1 153 rendez-vous prestations, permettant de vérifier la situation des assurés afin de garantir la plénitude des droits sur l'ensemble de la protection sociale, notamment dans le cadre de parcours attentionnés liés à un évènement de vie (naissance, séparation, décès d'un proche, difficultés financières) ;
- 648 Rendez-vous Entretien Information Retraite dédiés aux futurs retraités qui souhaitent préparer de manière éclairée leur départ ;
- 1 191 dossiers d'affiliation dont 621 rendez-vous avec les chefs d'entreprises nouvellement installés ;
- 8 530 rendez-vous pour tous les autres motifs : santé, famille, retraite et cotisations sociales pour les chefs d'exploitation ou d'entreprises agricoles

L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

C'est le canal de contact toujours privilégié pour une réponse de premier niveau. En 2023 la plateforme téléphonique a répondu à 190 730 appels (contre 188 284 appels en 2022), émanant de :

- 93% particuliers ;
- 7% entreprises et tiers.

GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE

L'ACCUEIL ÉLECTRONIQUE :

La communication par mail est toujours massive, mais elle connaît une tendance à la baisse des contacts : 91 350 mails reçus en 2023 (pour 101 497 mails en 2022).

RÉPARTITION DES MOTIFS PAR GRANDS DOMAINES SUR L'ENSEMBLE DES CANAUX DE COMMUNICATION EN NOMBRE ET POURCENTAGE

SANTÉ	122 237	25%
AUTRES*	161 110	33%
FAMILLE	50 643	10%
RETRAITE	48 867	10%
ASSISTANCE INTERNET	49 879	10%
ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE	29 637	6%
EXPLOITANT	19 048	4%
EMPLOYEUR DE MAIN D'ŒUVRE	12 866	3%
TOTAL	494 287	100%



FAITS MARQUANTS :

- 13 campagnes « aller vers » mensuelles
- 50 tutoriels pdf
- 17 webinaires en replay
- 2 vidéos tuto

LES CONSEILLERS EN PROTECTION SOCIALE

Ils répondent aux demandes d'accompagnement de la part des exploitants et chefs d'entreprises agricoles en difficultés financières par du soutien administratif ou pour les aider à faire face à des difficultés de paiement des cotisations sociales, en lien avec les aléas climatiques, économiques ou sanitaires. Ils effectuent du soutien au paiement à l'amiable des cotisations sociales ainsi qu'à la réponse aux obligations déclaratives, telles que les déclarations de revenus professionnels, les Déclarations Sociales Nominatives (DSN) ou encore, le Titre Emploi Saisonnier Agricole (TESA).

CETTE MOBILISATION S'EST TRADUITE PAR :

- 4 575 mails et courriers ;
- 3 811 appels téléphoniques ;
- 771 rendez-vous.

LES CONSEILLERS ONT PERMIS DE CONSTITUER :

- 398 dossiers échéancier de paiement ;
- 96 dossiers de prise en charge de cotisations à destination des agriculteurs en difficultés pour près de 318 000 €.

Les conseillers collaborent en outre avec la Chambre d'Agriculture pour animer des stages de formation dédiés aux chefs d'exploitation nouvellement installés et ils participent aux réunions destinées à conseiller ceux sur le point de prendre leur retraite. Ils ont ainsi animé 5 réunions "transmission" (ATREA) et 5 stages de 21H.

CHIFFRES CLÉS :

- 12 066 visites spontanées
- 2 865 rendez-vous physique dans les agences
- 8 087 rendez-vous téléphoniques
- 190 730 appels à la plateforme téléphonique
- 91 350 mails



ACTIONS DÉDIÉES AUX GRANDS COMPTES

LA PRISE EN CHARGE DES SOLLICITATIONS DES GRANDES ENTREPRISES AGRICOLES AU BÉNÉFICE DE LEURS SALARIÉS S'EST TRADUITE PAR :

- Des opérations de transfert de salariés pour les entreprises ONF VEGETIS, PENJA ROSEDOR et CASEG à qui ont été proposées deux réunions de présentation de la MSA IDF.
- Un suivi dédié pour les salariés de TERREOS et CASEG depuis la déclaration préalable à l'embauche jusqu'à l'ouverture de droits sociaux. 2 permanences ont été réalisées sur le site Médéric afin d'accompagner les salariés dans leurs démarches et de leur apporter une réponse personnalisée.
- Des RDV en Visio conférence soit 8 séances d'entretiens protection sociale pour 56 salariés auprès des entreprises CCMSA, CAPS et CA BRUNO.
- 2 réunions d'information retraite et des RDV individuels Entretiens Information Retraite (EIR).
- Des réponses aux questions des salariés des grandes entreprises dans leurs parcours MSA (affiliation, RDV prestations, promotion des services en ligne...) : 371 sollicitations traitées.
- 20 réunions de travail avec les Responsables RH des entreprises afin d'améliorer les process de travail.

**France
services**

FRANCE SERVICES :

En plus d'être l'un des 9 partenaires du réseau France Services qui facilite l'accès de proximité aux services publics, la MSA IDF a ouvert le 2 mai 2022 dans ses locaux une agence France services composée de deux collaborateurs.

- L'agence a rapidement pris rapidement la tête de la fréquentation des 16 France services du département en assurant 10192 accompagnements (soit 46 personnes reçues par jour) en 2023.
- Les sollicitations relatives aux législations retraite et famille sont les plus importantes. Les ressortissants de plus de 62 ans sont les plus nombreux en termes de fréquentation.
- Les publics rencontrés sont ceux ayant besoin d'aide pour leurs démarches, notamment numériques. Dans 82% des sollicitations, l'utilisateur ressort avec la réponse complète.

- L'usage de l'espace libre-service en pleine autonomie représente 2% des visites car la majorité des contacts nécessite un accompagnement individuel.

FAITS MARQUANTS :

- La manifestation à l'occasion des « un an » ;
- Les Journées portes ouvertes d'octobre avec des ateliers proposés aux usagers notamment par l'association Nouvelles Voies (Atelier sur les droits et démarches juridiques) ou l'association Retour à l'Essentiel (atelier ORIGAMI).



LE DÉPARTEMENT PRESTATIONS

LE DÉPARTEMENT PRESTATIONS EST ORGANISÉ EN PÔLES, EN CHARGE DES PRESTATIONS SANTÉ, FAMILLE, RETRAITE ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ.

LE PÔLE RETRAITE

LES RÉSULTATS 2023 DES DEMANDES DE RETRAITE EN DROITS PROPRES (DP) AINSI QUE LES DEMANDES DE SERVICE DE L'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (SASPA) :

NOMBRE DE DOSSIERS TRAITÉS	2023	2022	ÉVOLUTION 2023/2022
DP SALARIÉS AGRICOLES	1 691	1 478	14,41%
DP NON SALARIÉS AGRICOLES	770	546	41,03%
DEMANDES SASPA	3 090	2 801	10,32%

NOS INDICATEURS :

- 78.9% de droits propres ont été notifiés avant la date d'entrée en jouissance. Nous sommes donc en conformité avec l'objectif fixé nationalement (>70 %) ;
- 44.5% de droits de réversion ont été notifiés dans les 4 mois suivant la réception de la demande ;
- 99.7% de droits SASPA ont été notifiés dans les 4 mois suivant la réception de la demande. L'objectif est en conformité avec le seuil fixé qui doit être supérieur à 95 %.

FAITS MARQUANTS :

La Réforme des retraites 2023 : La réforme prévoit comme principales mesures, à compter du 1^{er} septembre 2023, le relèvement de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans et l'accélération du relèvement de la durée d'assurance requise pour l'obtention d'une retraite à taux plein. Elle impacte également le mode de calcul des retraites servies à compter du 01/09/2023, étant donné que celui-ci se fait dorénavant en application d'un dénominateur plus important au vu de l'augmentation du nombre de trimestres exigé par génération.

- Poursuite des travaux avec la Cnav pour fluidifier et améliorer le délai d'instruction des dossiers de réversion.
- Mise en place de la coproduction afin de fiabiliser les informations directement auprès des bénéficiaires et d'accélérer le traitement du dossier.

GARANTIR LA QUALITÉ DE SERVICE

LE PÔLE FAMILLE

La mission de cette équipe porte sur le versement des prestations familiales, des aides au logement ainsi qu'aux minima sociaux. Voici le détail des prestations et leur répartition :

PRESTATIONS	NSA	SA	TOTAL	ÉVOLUTION 2023/2022
FAMILLES BÉNÉFICIAIRES D'AU MOINS UNE PRESTATION FAMILIALE, DE LOGEMENT, DE SOLIDARITÉ ET/OU D'HANDICAP	1 034	12 769	13 803	0,93%
ALLOCATAIRES DE L'ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS	29	525	554	-1,25%
ALLOCATAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ	257	4 833	5 090	-3,08%
ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	141	688	829	-4,05%
ALLOCATAIRES D'UNE PRESTATION LOGEMENT	144	3 424	3 568	6,06%
BÉNÉFICIAIRES DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE	245	3 072	3 317	7,45%

BÉNÉFICIAIRES CSS IDF :

NOMBRE AU 31/12/2023	NON SALARIÉS	ÉVOLUTION	SALARIÉS	ÉVOLUTION
2022	246		2 841	
2023	240	-2%	3 072	24%

Entre 2023 et 2022, le nombre de bénéficiaires non salariés au titre de la complémentaire santé solidaire (CSS) reste stable. À contrario, le nombre de bénéficiaires salariés affiche une hausse de 8 % entre les 2 exercices.

DÉLAIS DE TRAITEMENT EN JOURS

	OBJECTIF	RÉALISÉ
PRESTATIONS LÉGALES	17	14,4
MINIMA SOCIAUX	15,5	8,4
LOGEMENT	15,5	21,6
SOLIDARITÉ	15,5	9
DROITS ET MUTATIONS	15,5	45,2
DEMANDE CSS	35	31

FAITS MARQUANTS :

- La déconjugalisation de l'allocation Adulte Handicapé (AAH) a été mise en œuvre au 1^{er} octobre 2023. Cette réforme vise à favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap afin qu'elles puissent bénéficier d'une allocation individualisée sans dépendre du conjoint et de ses ressources, puisque celles-ci ne sont plus prises en compte dans le calcul de la prestation.
- Le déploiement du téléservice sur le volet « Demande de la complémentaire santé solidaire » pour nos adhérents pour une prise en charge pro-active.

LE PÔLE SANTÉ

L'équipe traite les demandes de remboursements de soins et tous les actes de gestion impactant la nature et le niveau de paiement.

- En 2023, 2 312 134 feuilles de soins électroniques payées, soit une baisse de 7 %. Sur l'exercice 2023, la moyenne de règlement est égale à un jour.
- Pour les feuilles de soins papier, on enregistre une hausse de 8 % des soins payées en 2023.

LA POPULATION COUVERTE EN ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE :

SITUATION AU 1 ^{ER} JANVIER	NON SALARIÉS	SALARIÉS	TOTAL
2021	15 946	100 272	116 218
2022	15 503	102 071	117 574
2023	14 979	101 495	116 474



FAITS MARQUANTS :

- Réforme du ticket modérateur = Modification du taux de prise en charge par l'AMO des soins dentaires, passage d'un taux de 70 à 60%. Ce changement implique un nouveau taux du ticket modérateur à 40%
- Modification du taux de prise en charge du ticket modérateur sur le transport : la participation de l'assuré aux frais de transports est désormais fixée à 45%.



GESTION POUR COMPTE DE LA RATP

NOMBRE DE FACTURES PAPIER PAYÉES :

- Nombre de factures papier payées : 73 896 (87 241 en 2022), soit une baisse de 15 %.
- Nombre de factures électroniques : 2 330 009 (2 467 297 en 2022), soit une baisse de 6 %



FAITS MARQUANTS :

- Prise en charge de la cotation des soins à l'étranger à compter de septembre 2023 pour les prestations en nature (PN Norma).

LE DÉPARTEMENT COTISATIONS

LE DÉPARTEMENT EST RÉPARTI
EN DIFFÉRENTS PÔLES : COURRIER/
NUMÉRISATION, COTISATIONS EMPLOYEURS,
RECOUVREMENT-CONTENTIEUX AINSI QUE
LA GESTION DES INDIVIDUS.

LE PÔLE COURRIER NUMÉRISATION

Ce secteur assure la gestion du courrier arrivée
et départ des ressortissants de la MSA et des
assurés de la RATP pour les prestations Santé

	MSA	RATP
NOMBRE DE PLIS TRAITÉS	248 512	229 199
NOMBRE DE DOCUMENTS INDEXÉS	496 516	211 343

L'année 2023 aura été marquée par la poursuite de
l'optimisation de l'intégration des documents reçus des
adhérents dans le Système d'Information MSA via d'une
part l'expérimentation de la numérisation en agence des
documents déposés par les assurés et les entreprises et
d'autre part l'ouverture pour les employeurs d'un nouveau
service de dépôt en ligne de documents.

SECTEUR COTISATIONS EMPLOYEURS

	ENTRÉES	TRAITÉES
PRECYCLAGE DES FLUX DSN	15 611	16 216
DÉCLARATIONS D'EMBAUCHE	21 470	21 561
MISE À JOUR DES DONNÉES EMPLOYEURS ET SALARIÉS	2 644	2 939

L'événement majeur de l'année 2023 aura été le
démarrage du déploiement de l'offre de services
institutionnelle aux entreprises avec un premier volet sur la

catégorie des principaux employeurs (entreprises d'au moins
50 CDI) : désignation d'un référent MSA, webinaire sur le
thème des indemnités journalières, rencontres thématiques.

Les cotisations émises en 2023

COTISATIONS LÉGALES ET CSG SA	863 210 580 €
COTISATIONS LÉGALES ET CSG NSA	103 465 974 €
COTISATIONS CONVENTIONNELLES (GPCD)	476 042 287 €

SECTEUR RECOUVREMENT- CONTENTIEUX

	TRAITÉES
DEMANDES DE REMISE DE MAJORATIONS DE RETARD	333
DEMANDES D'ÉCHÉANCIERS DE PAIEMENT	109
ADMISSIONS EN NON VALEUR	44
DEMANDES DE PRISE EN CHARGE DE COTISATIONS	82

À noter une hausse significative du montant de prise en
charge de cotisations au titre du Fonds d'Action Sanitaire
et Sociale (FASS) avec un montant de 317 270 € contre
217 990 € en 2022.

SECTEUR GESTION DES INDIVIDUS ET DROITS SANTÉ

	ENTRÉES	TRAITÉES
GESTION DE L'IMMATRICULATION	36 821	36 760
TRAITEMENT DES ADRESSES	11 786	11 647
TRAITEMENT DES RIB	20 815	20 583

Le développement des synergies entre les activités de
gestion des individus et de gestion des droits santé s'est
poursuivi à la fois par l'accroissement de la polyvalence
des équipes et l'amélioration de certains processus
de traitement dans l'objectif de réduire les délais et de
fluidifier les mutations des dossiers des nouveaux assurés
en provenance d'autres régimes.

MOBILISER LE GUICHET UNIQUE

LE SERVICE DE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LA MISSION DU SERVICE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL DE LA MSA EST DE PRÉSERVER LA SANTÉ DES PROFESSIONNELS DE L'AGRICULTURE DANS TOUTES SES COMPOSANTES (PHYSIQUE, MENTALE, SOCIALE) EN S'APPUYANT SUR TROIS VALEURS FORTES :

- L'IMPLICATION DES TRAVAILLEURS AGRICOLES ;
- LA PROXIMITÉ, L'ÉCOUTE ET LA PRÉSENCE SUR LE TERRAIN ;
- L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS, DES EXPLOITANTS ET DES CHEFS D'ENTREPRISE POUR INTÉGRER LES PRINCIPES DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS.

LES MALADIES PROFESSIONNELLES, LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (CONDITION INDISPENSABLE POUR LA SANTÉ DES PERSONNES ET LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE) ET L'EMPLOYABILITÉ DES ACTIFS VIEILLISSANTS OU EN SITUATION DE HANDICAP SONT DES PRÉOCCUPATIONS À PART ENTIÈRE DE LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION.



MOBILISER LE GUICHET UNIQUE

RÉPARTITION DU SUIVI MÉDICAL SA PAR FILIÈRE

EN NOMBRE	CULTURE ÉLEVAGE		TRAVAUX FORESTIERS		ETA JEV		ARTISANAT RURAL		COOPÉRATIVES		TERTIAIRE		DIVERS		NON AFFECTÉ À UN SECTEUR		TOTAL	
	VM*	EI*	VM	EI	VM	EI	VM	EI	VM	EI	VM	EI	VM	EI	VM	EI	VM	EI
SALARIÉS AGRICOLES CONVOQUÉS	769	1 368	45	23	2 405	1 479	11	7	325	963	3 048	5 073	137	48	24	35	6 764	8 996
SALARIÉS AGRICOLES EXAMINÉS	613	1 078	29	17	1 915	1 147	6	7	235	748	2 592	3 749	107	45	15	10	5 512	6 801
EMBAUCHE	137	746	11	4	751	417	2	5	36	527	229	2 213	38	14	1	8	1 205	3 934
PÉRIODIQUE/INTERMÉDIAIRE	48	332	3	13	229	730	0	2	19	221	296	1 536	7	31	3	2	605	2 867
REPRISE	255	-	10	-	571	-	3	-	121	-	947	-	37	-	7	-	1 951	-
PRÉ-REPRISE	74	-	2	-	148	-	0	-	19	-	246	-	9	-	0	-	498	-
DEMANDE	100	-	3	-	222	-	1	-	41	-	877	-	16	-	4	-	1 264	-
EXAMENS COMPLÉMENTAIRES (VISIO, AUDIO)	251		17		1 118		1		55		118		50		5		1 615	

* VM : visites médicales - EI : entretiens infirmiers

RÉPARTITION DU SUIVI MÉDICAL NSA PAR FILIÈRE

EN NOMBRE	CULTURE ÉLEVAGE		ETA JEV		TOTAL	
	VM*	EI*	VM	EI	VM	EI
NON SALARIÉS AGRICOLES EXAMINÉS	19	8	12	0	31	8
SALARIÉS AGRICOLES EXAMINÉS	18	7	7	0	25	7
EMBAUCHE	4	4	1	0	5	4
PÉRIODIQUE/INTERMÉDIAIRE	2	3	1	0	3	3
REPRISE	2	-	2	-	4	-
PRÉ-REPRISE	2	-	0	-	2	-
DEMANDE	8	-	3	-	11	-
EXAMENS COMPLÉMENTAIRES (VISIO, AUDIO)	4		1		5	

En 2023 l'activité de suivi médical a été équivalente à 2022 quant au nombre de salariés convoqués. Cependant, le taux d'absentéisme reste élevé voire en légère augmentation (21.9% versus 21%). Le fonctionnement dans un modèle hybride, combinant des visites en présentiel et la téléconsultation compte tenu du déploiement du télétravail dans les entreprises, s'est poursuivi. On observe une augmentation des EI répartie sur toutes les filières résultant des recrutements.

L'activité de santé au travail a dû s'adapter au contexte de la législation par :

- la mise en place du télétravail ;
- la mise en place de la téléconsultation, outil majeur ayant permis de poursuivre le suivi des salariés, mais il est important de l'améliorer avec des outils informatiques performants et plus adaptés ;
- la priorisation des visites et l'allongement de la périodicité.

Toute cette organisation a été mise en place en application et dans le respect des décrets successifs.

SUIVI MÉDICAL POUR LE COMPTE D'AUTRES MSA

EN NOMBRE	TOTAL	
	VM	EI
NON SALARIÉS AGRICOLES EXAMINÉS	45	63
SALARIÉS AGRICOLES EXAMINÉS	31	43
EMBAUCHE	6	35
PÉRIODIQUE/INTERMÉDIAIRE	0	8
REPRISE	17	-
PRÉ-REPRISE	3	-
DEMANDE	5	-
EXAMENS COMPLÉMENTAIRES (VISIO, AUDIO)	6	

La MSA IDF a participé à la finalisation du cahier des charges de la certification à venir de l'ensemble des services de santé sécurité au travail des 35 MSA et se traduira par une offre socle de services comprenant 3 missions :

- la prévention des risques professionnels, incluant notamment un conseil renforcé auprès de l'employeur, l'accompagnement des entreprises dans l'élaboration de leur document unique et la conduite d'action de prévention primaire, telles que l'identification et l'aménagement des postes à risque pour la santé des travailleurs ;
- le suivi individuel de l'état de santé de chaque salarié, tout au long de son activité, à travers la mise en place de l'ensemble des suivis et visites médicales prévues par la réglementation ;
- la prévention de la désinsertion professionnelle, à travers l'animation d'une cellule opérationnelle et transversale pour accompagner les salariés présentant un risque de sortir de l'emploi en raison de leur état de santé.

L'année 2023 a également été source de réflexion sur l'organisation du service avec le renforcement des délégations du médecin du travail vers l'infirmière à la suite de la publication du décret du 22 Avril 2023.



MOBILISER LE GUICHET UNIQUE

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

EN 2023, L'ÉQUIPE SANTÉ
SÉCURITÉ AU TRAVAIL A
POURSUIVI LA MISE EN ŒUVRE DU
PSST 2021-2025 EN CONSOLIDANT
L'APPROCHE SERVICIELLE AUPRÈS
DES DÉCIDEURS AGRICOLES.

**SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE
FRANCILIEN, LES TRAVAILLEURS ET
STRUCTURES AGRICOLES ONT BÉNÉFICIÉ
D'UNE AIDE À LA PRÉVENTION SUR LES
SEPT AXES INCONTOURNABLES DU PSST :**

- 1. CHIMIQUE**
- 2. MACHINE**
- 3. CHUTE DE HAUTEUR**
- 4. TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES**
- 5. FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ**
- 6. PROMOUVOIR LA PRÉVENTION PRIMAIRE**
- 7. AGIR SUR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE**



LES PROJETS SONT TOUS ADOSSÉS À AU MOINS UNE DES QUATRE AMBITIONS :

1. INTÉGRER LA SST DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ;
2. DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DES EXPOSITIONS ;
3. MOBILISER LES DÉCIDEURS SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ COMME ENJEUX DE PERFORMANCES ;
4. TRAVAILLER EN PLURIDISCIPLINARITÉ AVEC L'ÉCHELON LOCAL, LES PARTENAIRES ET LES ORGANISMES DE PRÉVENTION.

DES AMBITIONS PORTÉES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE FRANCILIEN

● PRÉVENTION DES TMS

Les conseillers en prévention ont sensibilisé près de 100 professionnels agricoles, salariés et exploitants, issus des principales filières franciliennes (culture élevage, hippique, paysage) à la prévention des TMS portant tant sur la préparation physique, les gestes de travail que sur l'aménagement des postes de travail. Certaines entreprises participantes ont pu être accompagnées techniquement et financièrement à l'amélioration de leurs conditions de réalisation du travail.



MOBILISER LE GUICHET UNIQUE



● **LA SANTÉ, UN ENJEU DE PERFORMANCE**

Cette ambition nourrissant notre stratégie d'actions initiée en 2022, s'ancre dans les projets de prévention réalisés en 2023 à destination des chefs d'entreprises ou d'exploitations. Au travers de formations sur plusieurs jours comme « Manager par la confiance » et « Faire face aux transitions », nous avons accompagné près de 80 dirigeants à mieux prendre soin de leur santé au travail. C'est au travers le pari d'une expérimentation individuelle de la prévention, que celle de leurs salariés pourra également être renforcée. Il est question ici de délégation, de recherche d'aide auprès de ses collaborateurs par une démarche participative et la désignation de collaborateurs référents. Chaque travailleur devrait pouvoir agir en autonomie sur son propre travail, pouvoir sans crainte partager ses difficultés, expérimenter en sécurité de nouvelles méthodes moins coûteuses tant physiquement que psychologiquement.

La prévention du Mal-être est aussi une priorité du service SST, en lien avec le Plan régional de prévention du Mal-être, avec sa particularité, celle d'une approche par le travail. L'action « Du stress à la sérénité » en coopération avec l'ASS a permis d'accompagner des exploitants sur plusieurs séquences.

DES ACCOMPAGNEMENTS ORGANISATIONNELS, TECHNIQUES ET FINANCIERS AU PLUS PRÈS DES STRUCTURES AGRICOLES FRANCILIENNES

Les acteurs de la SST (médecins et infirmières du travail, conseillers en prévention) ont conseillé 164 CSE/CSST. Ils sont intervenus dans plus de 500 structures pour promouvoir les axes prioritaires du PSST notamment la prévention des risques : chimique, TMS/TPS, chute de hauteur ; ainsi que la prévention primaire dans les projets de construction ou d'aménagements de locaux de travail.

Les conseillers en prévention ont accompagné techniquement et financièrement des projets de 67 chefs d'entreprise ou exploitants (cf. tableaux ci-après). Nous rendons ces dispositifs financiers issus de fonds publics les moins complexes possibles. Chaque demande instruite a débouché sur des réalisations concrètes d'amélioration des conditions de réalisation du travail.

L'AFSA (Aide Financière Simplifiée en Agriculture) et l'AFSE, son pendant pour les exploitants, ou les aides locales de prévention sont des dispositifs rapides à mettre en œuvre. Le contrat de prévention vise l'ancrage d'une stratégie de prévention dans l'entreprise qui peut être à ce titre accompagnée pendant 3 ans.

Pour en savoir plus, une seule adresse :
contactsst@msa75.msa.fr

RISQUES PRÉVENUS	TYPE D'ACCOMPAGNEMENT			
	AFSA	AFSE	CONTRAT DE PRÉVENTION	AIDES LOCALES
CHIMIQUE	1	1	5	1
CHUTES		-	5	3
POUSSIÈRES	1	-	5	-
TMS	26	18	5	8
TPS	2	-	5	-
TOTAL	30	19	5	12

LE SERVICE DU CONTRÔLE MÉDICAL/ PÔLE DE SANTÉ PUBLIQUE

LE CONTRÔLE MÉDICAL A LA
RESPONSABILITÉ DE DONNER UN AVIS
MÉDICAL POUR L'ATTRIBUTION DES
PRESTATIONS VERSÉES PAR L'ASSURANCE
MALADIE, MATERNITÉ, INVALIDITÉ ET
L'ASSURANCE ACCIDENT DU TRAVAIL AINSI
QUE LA MALADIE PROFESSIONNELLE.

MOBILISER LE GUICHET UNIQUE

LE CONTRÔLE MÉDICAL ET DENTAIRE DONNE UN AVIS SUR L'ATTRIBUTION DES PRESTATIONS VERSÉES PAR L'ASSURANCE MALADIE, MATERNITÉ, INVALIDITÉ, ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL ET RISQUE PROFESSIONNEL

En 2023, 24 746 avis médicaux sur les prestations de santé individuelles ont été donnés par la CMSA Ile-de-France ; en augmentation de 5% comparé à 2022.

- 45% des avis soit près de la moitié, concernent une demande d'arrêt de travail et d'indemnités journalières.
- 16,5% concernent une demande d'ALD (affection de longue durée) qui peut être également attribuée sous conditions si l'affection ne figure pas sur la liste des 30 maladies.
- 8,3 % concernent une demande d'entente préalable pour orthodontie.
- 6,8% concernent les autres ententes préalables : transport sanitaire, appareillage, oxygénothérapie, certaines interventions chirurgicales comme la chirurgie bariatrique ou de l'obésité.

Les autres peuvent être en rapport avec une reconnaissance de maladie professionnelle, d'un état d'invalidité, de séquelles d'un accident du travail ou enfin une demande de sortie hors circonscription ou de soins à l'étranger. 2 773 avis, soit 11% seulement, ont été donnés suite à une convocation. Un tiers de ces convocations sont un échange téléphonique. Cela pose la question de la pertinence des avis sur pièces qui représentent donc près de 90%. Quant aux consultations téléphoniques, elles peuvent se faire en visio et entrer dans le cadre de la télémedecine, avec ce que cela comporte en terme de modernité. Mais il faut garder à l'esprit que rien ne remplace la consultation sur site, tant au niveau de l'examen clinique que de la relation avec l'assuré. Il faut enfin constater le taux élevé d'absentéisme ou carence à convocation qui est proche de 30% ce qui pose question quand on connaît l'importance des décisions à prendre.

LE PÔLE DE SANTÉ PUBLIQUE TRAVAILLE SUR LA GESTION DU RISQUE ET CONJOINTEMENT SUR LA RELATION AVEC LES PROFESSIONS DE SANTÉ

La gestion du risque (GDR) englobe six problématiques d'actualité :

1. La prévention
2. L'offre de soins
3. Le contrôle des prescriptions
4. Le contrôle des actes
5. Le contrôle des arrêts de travail
6. La lutte contre la fraude

Le Pôle de Santé Publique du Contrôle Médical, dans le cadre de son activité de gestion du risque, a pour mission de contrôler les dépenses de santé engagées par la caisse de la MSA, en veillant à la pertinence des soins portés ou prescrits aux assurés, qu'ils soient en ville ou à l'hôpital. Pour cela, la caisse mène des actions qui peuvent aller de la communication auprès des professionnels de santé à un contrôle plus poussé de leur activité. L'optimisation des ressources a pour objectif d'assurer au plus grand nombre des soins de qualité.

LA PRÉVENTION

Financée par un fond de prévention institutionnel dédié, la MSA a continué à développer de nombreuses actions de prévention. Par exemple :

- Les Instants Santé Adultes et les Rendez-vous prévention jeunes retraités. Ces consultations de prévention sont proposées périodiquement aux assurés agricoles entre 25 et 74 ans, ainsi qu'aux jeunes retraités, perçus comme sous-consommant de soins.
- La santé bucco-dentaire. La MSA invite les femmes enceintes, les enfants et les jeunes, et les personnes âgées de 60 ans à réaliser un examen de prévention bucco-dentaire.
- Les dépistages organisés des cancers du sein, du colon

et du col de l'utérus en partenariat avec l'ARS et le régime général. Il s'agit d'un enjeu essentiel de santé publique et d'un défi, les taux de participation à ces 3 dépistages étant insuffisants, en particulier en IDF (2022) :

- Cancer du sein : 57.8%
- Cancer du col de l'utérus : 44.1%
- Cancer colo-rectal : 28.7%
- La vaccination antigrippale dont le taux de participation s'élève à 57% pour la campagne 2022/2023.
- Les ateliers de prévention réalisés par le PRIF, en partenariat avec la CNAV. Sur toute l'année 2023, on comptabilise 1 401 ateliers.
- La prévention des addictions : il s'agit d'un sujet majeur de santé publique, ancien concernant le tabac ou l'alcool, ou récent concernant le cannabis ou les écrans, par exemple. La MSA IDF continue à s'inscrire dans le défi national collectif Mois Sans Tabac avec la participation de 2 établissements d'enseignement agricoles basés dans les Yvelines. Des interventions réalisées dans 11 classes ce qui a permis de sensibiliser environ 200 élèves.

FAITS MARQUANTS :

Les P'tits Ateliers Nutritifs

Ces ateliers interactifs sont animés en ligne par une diététicienne spécifiquement recrutée et formée par la MSA et proposés aux futurs parents et parents d'enfants de 0 à 2 ans révolus pour leur permettre d'acquérir des connaissances validées sur l'alimentation du jeune enfant en lien avec son développement psychomoteur. L'idée est d'apporter des réponses concrètes et des conseils pratiques sur l'équilibre alimentaire, l'étape de la diversification alimentaire et les bons achats pour la santé.

En 2023, on compte 242 parents inscrits aux ateliers.

L'organisation de l'offre de soins sur les territoires

La MSA continue à être fortement engagée dans l'accompagnement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), en application de la politique nationale « Ma Santé 2022 ». Cette démarche s'inscrit au niveau régional dans un cadre d'une action coordonnée avec le Régime Général et l'ARS.

La MSA IDF a entamé poursuivi ou formalisé en 2023 un partenariat avec les projets de MSP de Avon (77), Chevry-Cossigny

ZOOM SUR EDUC'TOUR

EDUC'TOUR UN LEVIER POUR PROMOUVOIR L'EXERCICE MÉDICAL EN MILIEU RURAL

La MSA est impliquée dans la lutte contre les difficultés d'accès aux soins. Elle a déployé un programme d'actions visant à promouvoir l'exercice en milieu rural auprès des jeunes professionnels de santé, sur un modèle d'exercice coordonné pluri-professionnel. Il s'adresse aux étudiants de toutes les filières médicales, paramédicales et sociales en fin de cursus sur la base du volontariat.

L'objectif est de leur faire découvrir l'exercice en milieu rural :

- simuler un projet d'installation pluri-professionnelle
- rencontrer les acteurs clés du territoire
- participer à une journée dans une structure d'exercice coordonné.

Cette formation interprofessionnelle facultative permet aux étudiants en santé d'envisager les différents aspects d'un travail en interdisciplinarité, ses difficultés, ses avantages ; savoir monter un projet de santé adapté à un territoire sous-dense, et en faire la promotion au sein de leur institut de formation.

(77), Dampierre (78), Bruyères-le-Châtel (91), Limours (91), Milly-la-Forêt (91) et Us (95), et le Centre de Santé Sud 77 (site de Saint Mammès).

Elle est investie dans les projets des CPTS de la Brie (77), Sud 77, Sud Yvelines (78), PEPS Sud Essonne (91), et Sud Hurepoix (91). La MSA IDF s'est associée aux dynamiques locales de communauté de communes souhaitant intégrer les questions de santé et contractualiser avec l'ARS dans le cadre d'un CLS (contrat local de santé). Elle participe à la construction du projet de santé des CLS de l'Etampois Sud Essonne (91), Rambouillet Territoire (78) et a signé le CLS de Nemours (77).

Dans le cadre de l'offre de soins, nous avons contribué en 2023 au développement de 3 structures d'exercice coordonné ; un centre de santé et deux maisons de santé pluridisciplinaires pour un montant de 150 000 euros. Cela va dans le sens de notre volonté de contribuer à lutter contre les déserts médicaux, en aidant les professionnels de santé à s'y installer en privilégiant l'exercice multidisciplinaire en groupe.

Des contacts sont initiés avec la CPTS du Provinois (77) et l'Université de St Quentin en Yvelines afin de déployer l'action Educ'tour sur ce département.

LA PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE

LA MSA ILE-DE-FRANCE EST ENGAGÉE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES DANS LA PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE ET A MIS EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT TELLES QU'UNE CELLULE PLURIDISCIPLINAIRE DE PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE (CPPMEA), DE L'AIDE AU RÉPIT, UN DISPOSITIF DE RETOUR À LA VIE ACTIVE, MAIS AUSSI UNE VIGILANCE AU QUOTIDIEN.



PILOTÉ PAR L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE, LE PLAN DE PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE AGRICOLE DE LA MSA ILE-DE-FRANCE INTÈGRE, DEPUIS L'ANNÉE 2022, LES ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES QUI VISENT À DÉVELOPPER UNE APPROCHE PLUS COORDONNÉE, PLUS TERRITORIALISÉE ET PLUS INDIVIDUALISÉE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITANTS ET SALARIÉS AGRICOLES.

CELA SE CONCRÉTISE PAR :

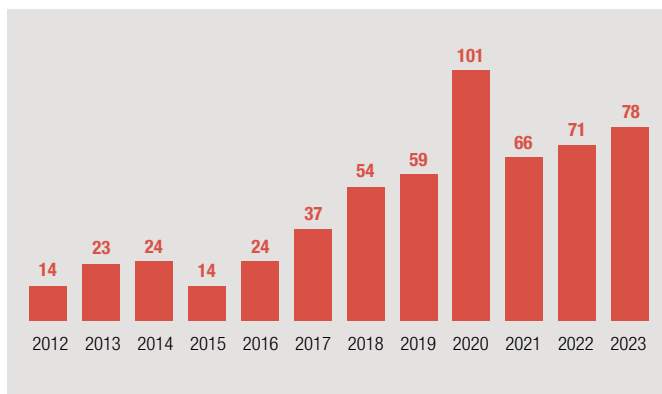
- **Le pilotage confié à la MSA IDF d'un comité technique régional composé de la Chambre d'agriculture régionale, de l'ARS, de la DRIAAF et de la DRIEETS.** Ce comité a travaillé à l'élaboration d'un observatoire du mal-être en IDF et d'une plaquette d'information, à la réactivation dans tous les départements des cellules REAGIR dans le cadre d'une charte d'accompagnement qui a pour objectif de mobiliser en son sein l'ensemble des partenaires des agriculteurs en difficulté.
- **La formation et l'animation impulsées par la MSA d'un réseau de sentinelles** composé à la fin de l'année 2023 de 50 personnes volontaires au profil varié d'élus, partenaires du monde agricole et salariés MSA. Dans ce cadre, 6 sessions de formation ont eu lieu.
- **L'appui depuis novembre 2023 d'une psychologue au sein de la Cellule Pluridisciplinaire de la Prévention du Mal-Etre Agricole (CPPMEA).**
- **Un partenariat avec un réseau de psychologues** pour répondre rapidement et sur place à une situation de crise en exploitation / entreprise agricole.
- **La refonte de la fiche de signalement auprès de la CPPMEA.**

LA CPPMEA A REÇU EN 2023, 78 SIGNALEMENTS RÉPARTIS DE LA FAÇON SUIVANTE :

- 50% de salariés, 45 % de non salariés agricoles et 5% de salariés agricoles ;
- Les filières professionnelles les plus touchées sont celles du paysage et du tertiaire
- 22 femmes et 48 hommes
- Tranche d'âge : 55-64 ans
- Nombre de signalements par département :

77	78	91	95	PPC
15	12	2	25	16

- 4 cas ont été empêchés, suite à l'appel des services d'urgence.
- L'évolution du nombre de prise en charge des situations depuis la création de la cellule :



L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

L'ACTION SANITAIRE
ET SOCIALE (ASS) DE LA
MSA ÎLE-DE-FRANCE MÈNE
DES ACTIONS ADAPTÉES AUX
BESOINS DE LA POPULATION
AGRICOLE FRANCILIENNE ET
LUI APORTE DES RÉPONSES
SPÉCIFIQUES SOUS FORME :

- D'ACTIONS D'ANIMATION DU MILIEU
RURAL ET DE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL LOCAL ;
- D'INTERVENTIONS DE TRAVAILLEURS
SOCIAUX AUPRÈS DES FAMILLES
ET DES RESSORTISSANTS EN
DIFFICULTÉ ;
- DE VERSEMENTS D'AIDES
FINANCIÈRES INDIVIDUELLES ET DE
SUBVENTIONS AUX STRUCTURES.

DANS LE CADRE DE SON PLAN D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE 2021-2025, LE SERVICE ASS INTERVIENT AUPRÈS DE 3 PUBLICS : LES ACTIFS FRAGILISÉS, LES FAMILLES ET LES PERSONNES ÂGÉES.

LES ACTIONS COLLECTIVES RÉALISÉES EN 2023

Les travailleurs sociaux sont des professionnels formés à l'intervention sociale d'intérêt collectif. Leurs actions collectives s'adressent à des publics variés et va au-delà des ressortissants agricoles : jeunes, familles, personnes en situation de handicap ou en insertion, aidants, personnes âgées, etc.

Ces actions sont complémentaires à la réponse individuelle qui peut être apportée en parallèle. Elles permettent une approche différente des problématiques rencontrées par les assurés.

Ces différentes actions ne sont pas organisées de manière systématique chaque année dans l'ensemble des 8 départements.

L'objectif poursuivi par la MSA est enfin d'apporter son soutien au développement des territoires et d'agir pour créer des services adaptés aux populations, notamment en milieu rural.

PERSONNES ÂGÉES

14
ACTIONS

ACTIFS FRAGILISÉS

17
ACTIONS

🔍 ZOOM SUR :

DU STRESS VERS L'ÉQUILIBRE, UNE ACTION INNOVANTE EN ÎLE-DE-FRANCE, RECONNUE DANS LE CADRE D'UN APPEL À PROJET PRÉVENTION DU MAL ÊTRE AGRICOLE ET PROMUE À UN ESSAIMAGE NATIONAL AU SEIN DU RÉSEAU.

Cette action vise à aider les actifs agricoles souvent exposés à des pressions économiques, sociales et environnementales importantes, à mieux gérer les situations de stress, en leur fournissant des outils et des ressources appropriés.

En 2023, ce sont deux actions animées conjointement par les services SST et ASS de la MSA IDF : l'une en distanciel dans les Yvelines et la seconde en présentiel dans l'Essonne.

Au total, 24 participants ont pu suivre une conférence thématique et 4 ateliers, pour mieux identifier leurs sources de stress, et être aidés à développer des ressources personnelles. Ainsi les bénéficiaires ont pu suivre une initiation à la sophrologie, expérimenter une séance d'activité physique adaptée, avoir des informations concernant les dispositifs ressources de prévention du mal être.

En Essonne, les participants se sont mobilisés au-delà des séances pour poursuivre la réflexion et le partage sur cet enjeu de prévention du mal être. En 2024, d'autres sessions seront programmées à l'initiative du groupe afin de permettre aux bénéficiaires de devenir acteurs et promoteurs de la prévention.

🔍 ZOOM SUR :

● **L'APPEL À PROJETS JEUNES, UN PROJET RETENU DANS LES YVELINES**

L'appel à projets jeunes est un concours national lancé par la CCMSA chaque année auprès des MSA locales. Peuvent concourir des groupes de jeunes âgés de 13 à 22 ans habitant en milieu rural qui proposent des actions et projets originaux en vue de dynamiser les territoires ruraux.

à recevoir son prix à l'occasion de la cérémonie organisée au Salon International de l'Agriculture le 25 février 2024, et ce, en présence notamment de Michel Grésille, 1^{er} Vice-Président de la MSA de l'Ile-de-France et Delphine Aubert, Agent de Développement Social - ASS 78 qui a accompagné les jeunes tout au long du projet.



« Studio bord de scène » est une association située à Villennes-sur-Seine dont l'objectif est de partager la passion musicale avec le plus grand nombre de jeunes, en leur offrant un accès à une musique de la meilleure qualité possible, de manière accessible et gratuite. Leur démarche consiste à aménager un studio de musique équipé d'une cabine d'enregistrement et d'une salle de répétition dans un espace mis gracieusement à disposition par la municipalité.

L'ambition est de créer et cultiver une véritable communauté de passionnés de musique auprès des 11 à 25 ans de la commune, musiciens expérimentés ou novices. Une série d'actions complémentaires viendront enrichir ce projet, telles que la réalisation d'albums collaboratifs, l'organisation de représentations et la mise en place d'ateliers d'apprentissage gratuits.

En 2023, le projet « Studio bord de scène », présenté par un groupe de cinq jeunes des Yvelines, a été sélectionné par la MSA de Ile-de-France et il a terminé lauréat de la catégorie des 18-22 ans à la 4^{ème} place. Le groupe de jeunes a été invité

Souhaitons-leur longue vie !

ZOOM SUR :

● UNE PISCINE MOBILE DANS LE VAL-D'OISE

À l'été 2023, la MSA Ile-de-France a soutenu et accompagné l'installation d'une piscine mobile dans le Val-d'Oise, installée du 15 juin au 4 juillet 2023 dans la communauté de communes Vexin Centre et puis du 10 au 22 juillet dans la communauté de communes de Carnelle Pays de France. Ce dispositif expérimental porté par le prestataire Aqwa Itinérés a offert la possibilité aux élèves de CE1 et de CE2, aux enfants des centres de loisirs d'apprendre à nager et aussi

aux familles et aux seniors de profiter de séances de «bébé nageur» et d'aquagym douce.

En cofinçant la location d'une piscine mobile dans le cadre du dispositif national « Grandir en milieu rural », la MSA s'inscrit dans une démarche de développement social local qui favorise la participation des habitants et le travail partenarial. Ce projet s'inscrit également dans une action nationale de prévention santé et de prévention des noyades.

LES AIDES EXTRA-LÉGALES ACCORDÉES EN 2023

La MSA Ile-de-France a élaboré un règlement d'aides extra-légales qui s'applique à l'ensemble de ses ressortissants agricoles. Les aides répondent aux différentes difficultés que peut rencontrer un assuré tout au long de sa vie.

L'INTERVENTION SOCIALE INDIVIDUELLE

L'intervention sociale individuelle est réservée aux ressortissants agricoles. Les travailleurs sociaux de la MSA Ile-de-France conjuguent accueil, conseil et orientation, afin notamment de favoriser l'accès aux droits et aux soins.

À travers une évaluation globale de la situation des adhérents, le service social tente de faciliter la résolution de ses difficultés, qu'elles soient d'ordre administratif, social, médical ou familial.

À l'issue de cette démarche, une orientation vers les services sociaux compétents ou vers d'autres partenaires est effectuée, un travail en collaboration étant toujours privilégié.

1 025

**AIDES FINANCIÈRES
INSTRUITES PAR LES
TRAVAILLEURS SOCIAUX**

3 208

**DOSSIERS SUIVIS AYANT
DONNÉ LIEU À AU MOINS UNE
INTERVENTION SOCIALE**

MOBILISER LE GUICHET UNIQUE

● LA RÉPARTITION DES AIDES EXTRA-LÉGALES ACCORDÉES EN 2023

LES PRESTATIONS INDIVIDUELLES ASS	NB DE BÉNÉFICIAIRES EN 2023
LES AIDES EXTRA-LÉGALES EN DIRECTION DES ACTIFS FRAGILISÉS	
L'aide exceptionnelle aux assurés en situation de fragilité	95
La participation aux frais de santé restant à la charge des assurés	272
La participation aux frais de consultations psychologiques	168
L'aide au retour à domicile après hospitalisation (ARDH)	24
L'aide à domicile auprès des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de fragilité	13
L'aide dans le cadre de soins palliatifs	♦
L'aide au remplacement sur une exploitation ou sur une entreprise agricole	28
L'aide au répit des actifs agricoles en situation d'épuisement professionnel	32
L'aide à la formation BAFA	♦
L'aide ponctuelle à l'insertion professionnelle et à la mobilité	17
L'aide à la poursuite d'études	♦
La prime à l'installation d'un(e) assistant(e) maternel(le)	0
L'aide « Équipement ménager et/ou mobilier »	♦
L'aide « Accès à un logement »	♦
L'aide « Amélioration de l'habitat et lutte contre l'habitat indécent »	♦
L'aide au répit pour les aidants	♦
L'aide à la garde de la personne âgée ou en situation de handicap	♦
L'aide aux loisirs des publics bénéficiaires du RSA ou de l'AAH	514
L'aide aux vacances des personnes en situation de handicap	1
L'aide à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap	0
L'aide pour la prise en charge de prestations indues en santé, retraite et invalidité	0
L'aide aux frais d'obsèques	21
L'aide exceptionnelle aux apprentis	2 430
LES AIDES EXTRA-LÉGALES EN DIRECTION DES FAMILLES	
L'aide exceptionnelle aux assurés en situation de fragilité	76
La participation aux frais de santé restant à la charge des assurés	♦
La participation aux frais de consultations psychologiques	♦
L'aide au retour à domicile après hospitalisation (ARDH)	♦
L'aide à domicile auprès des familles	10
L'aide au répit pour les aidants	1
L'aide au répit des actifs agricoles en situation d'épuisement professionnel	♦
L'aide à la formation BAFA	8
L'aide ponctuelle à l'insertion professionnelle et à la mobilité	♦
L'aide à la poursuite d'études	53

LES AIDES EXTRA-LÉGALES EN DIRECTION DES FAMILLES - SUITE

La prime à l'installation d'un(e) assistant(e) maternelle	0
L'aide « Équipement ménager et/ou mobilier »	51
L'aide « Accès à un logement »	10
L'aide « Amélioration de l'habitat et lutte contre l'habitat indécents »	6
L'aide exceptionnelle pour l'arrivée d'un enfant	225
L'aide exceptionnelle à l'accueil du jeune enfant	1
L'aide à la garde sur les temps périscolaires	39
L'aide aux loisirs des enfants et des familles	760
L'aide aux vacances des familles	1 061
L'aide aux vacances des personnes en situation de handicap	♦
L'aide à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap	0
L'aide pour la prise en charge de prestations indues en santé, retraite et invalidité	0
L'aide aux frais d'obsèques	♦

LES AIDES EXTRA-LÉGALES EN DIRECTION DES PERSONNES ÂGÉES

L'aide exceptionnelle aux assurés en situation de fragilité	31
La participation aux frais de santé restant à la charge des assurés	♦
La participation aux frais de consultations psychologiques	♦
L'aide au retour à domicile après hospitalisation (ARDH)	24
L'aide dans le cadre de soins palliatifs	1
Le panier de services pour l'aide au maintien à domicile des personnes retraitées	
1. L'aide à domicile	277
2. L'aide au portage de repas	12
3. L'aide à la téléassistance	9
4. L'adaptation du logement à la perte d'autonomie	0
5. L'aide pour le maintien du lien social et l'autonomie dans la vie quotidienne	59
L'aide au répit pour les aidants	♦
L'aide aux personnes âgées en situation de précarité	419
L'aide à l'hébergement temporaire et accueil de jour	1
L'aide à la garde de la personne âgée	1
L'aide « Amélioration de l'habitat et lutte contre l'habitat indécents »	7
L'aide « Équipement ménager et/ou mobilier »	♦
L'aide « Accès à un logement »	♦
L'aide pour la prise en charge de prestations indues en santé, retraite et invalidité	0
L'aide aux frais d'obsèques	♦
TOTAL	6 757

♦ Aides potentiellement comptabilisées sur un autre public

LES SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2023

L'ASS intervient enfin par le biais de subventions, destinées à soutenir des projets variés s'inscrivant dans ses orientations politiques et visant principalement les ressortissants de la MSA. Ainsi, elle participe encore au développement des territoires ruraux. Instruites par les professionnels de l'ASS de la MSA avant d'être proposées au Comité d'Action Sanitaire et Sociale, ces subventions sont le fruit d'un travail partenarial avec des institutions, associations ou structures intervenant dans les territoires.

En 2023, 199 subventions ont été octroyées pour un montant total de 943 835 €.

LES SUBVENTIONS DESTINÉES AU SOUTIEN DE CERTAINS DISPOSITIFS :

- Soutien aux structures de médiation familiale : 37, pour un montant total de 107 686 €
- Soutien aux espaces de rencontres : 24, pour un montant total de 40 646 €
- Soutien aux Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) : 63, pour un montant total de 94 250 €
- Fonds Départementaux de Compensation du Handicap (FDCH) : 4, pour un montant total de 70 000 €
- Soutien aux centres sociaux et aux espaces de vie sociale : 14, pour un montant total de 80 000 €
- Grandir en Milieu Rural : 16, pour un montant total de 152 856 €

Les subventions aux structures et associations : 41, pour un montant total de 398 397 €

**EN 2023, LE BUDGET GLOBAL
EN MATIÈRE D'ACTION
SANITAIRE ET SOCIALE
S'ÉLEVAIT À :**

**9,5
MILLIONS
D'EUROS**

L'OFFRE DE SERVICE SUR LES TERRITOIRES



MSA SERVICES

MSA SERVICES IDF A POUR OBJECTIF DE DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES SUR LES TERRITOIRES CONFORME AUX VALEURS DE LA MSA MAIS AUSSI DE FÉDÉRER, SOUTENIR ET ACCOMPAGNER L'ACTIVITÉ DE SES MEMBRES. ELLE PEUT DÉVELOPPER DES SOLUTIONS EN MATIÈRE DE FORMATION, PRESTATIONS DE SERVICE, ACTIONS DE PRÉVENTION OU À CARACTÈRE SANITAIRE OU SOCIAL.



LA DÉMARCHE QUALITÉ

- **La certification QUALIOPI**
Pour son activité formation, MSA Services est certifiée « QUALIOPI » au titre de la catégorie « actions de formation ».
- **MSA Services est également titulaire d'une habilitation INRS** pour la formation acteur Sauveteur Secouriste du Travail.

ACTIVITÉ 2023

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- L'offre de formation 2023 comprend 9 formations, dont 3 sur le thème de l'efficacité relationnelle.
- MSA Services poursuit son partenariat avec Ocapiat, dans le cadre de l'appel d'offre 2022-2023 avec :
 - Maintenance et Sécurité
 - Métiers supports
- En 2023, 36 formations ont été délivrées dans le champ de la prévention.
- 262 stagiaires ont été formés avec un taux de réussite de 100 % pour les formations certifiantes.

PRESTATION DE SERVICES

LA MSA ILE-DE-FRANCE A RÉALISÉ 2 PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT :

- Animation du réseau REAAP 93 dans le cadre de la convention avec la CAF 93
- Coordination des formations proposées par le service Santé et sécurité au Travail :
 - « Conforter la position du Chef d'entreprise » à destination des dirigeants de Centres équestres franciliens
 - « Manager par la confiance » à destination des managers du paysage

COMMUNICATION

- **Newsletter** : diffusion trimestrielle « Les actus MSA Services » aux salariés et délégués de la MSA IDF.
- **MSA services est présente sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter** : n'hésitez pas à nous rejoindre !
- Et découvrez la vidéo de présentation de son offre de formation :
<https://www.youtube.com/watch?v=8kwAPXDvuCU>



LES MARPA EN ILE-DE-FRANCE

UNE MARPA EST CONSTITUÉE D'UN ENSEMBLE DE LOGEMENTS INDÉPENDANTS ASSORTIS DE SERVICES.

L'OBJECTIF EST D'OFFRIR AUX PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES UN LIEU DE VIE QUI PRÉSERVE LEURS REPÈRES EN MAINTENANT LEUR AUTONOMIE PAR LE BIAIS D'UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET DE SERVICES APPROPRIÉS.



LES 7 MARPA FRANCILIENNES SONT :

- **LA RÉSIDENCE DES CYPRÈS**
à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne)
- **MARPA DES SOURCES DE L'YERRES**
à Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne)
- **LA MAISON DES FLEURS**
à Bréval (Yvelines)
- **MARPA DE SÉNART**
à Tigery (Essonne)
- **LES JARDINS DE SAINT-LAURENT**
à Milly-la-Forêt (Essonne)
- **LES GRILLONS**
à Vert-le-Grand (Essonne)
- **LES JARDINS DU VEXIN**
à Vétheuil (Val-D'Oise)

LES ACTIONS EN 2023 :

ANIMATION DU RÉSEAU

ELLE EST ASSURÉE PAR UN RÉFÉRENT, SALARIÉ DE LA MSA ET SE TRADUIT PAR :

- Trois rencontres régionales de responsables d'établissement et deux sessions d'échanges réunissant les gestionnaires et les élus MSA.
- La poursuite des travaux sur le thème de la diversification de l'offre en Marpa, démarrés en 2022.
- Des événements visant à ouvrir la Marpa sur l'extérieur, à rencontrer les élus MSA et à créer du lien inter-Marpa.

MOBILISER LE GUICHET UNIQUE

ANNIVERSAIRE DES MARPA



- Le vendredi 2 juin 2023, la Marpa les Jardins de Saint Laurent était en fête pour célébrer ses 10 ans d'ouverture. Un moment festif et joyeux placé sous le thème de la guinguette. Pour cette occasion la résidence s'est véritablement transformée, avec une décoration esprit champêtre et bal musette.



- Le vendredi 6 Octobre, c'est la Marpa des Cyprès qui a fêté ses 10 ans sur le thème du festival de Cannes.

CONCOURS INTER-FLORAL

L'élection de la plus belle composition florale en Marpa a été organisée le vendredi 23 Juin avec la participation des résidents des salariés. Le jury était composé de délégués et d'un représentant de la FN Marpa. La Marpa de Vert le Grand a remporté le concours et a reçu un bon d'achat de 150 € dans une jardinerie.

DISTRIBUTION DE PLAIDS

La MSA Ile-de-France a salué l'engagement des Marpa dans une période marquée par la hausse des prix de l'énergie et a tenu à illustrer sa solidarité par une distribution de plaids auprès des résidents et des salariés. L'opération, conduite avec le concours des élus, s'est déroulée du 18 au 20 janvier autour d'un goûter.

OPÉRATION DISTRIBUTION DE MUGUET

Comme chaque année depuis 2020, la MSA Ile-de-France a distribué du muguet aux résidents et au personnel des Marpa, à l'occasion d'un goûter et d'activités partagées. La distribution a été assurée avec les élus et la direction.

DÉJEUNER CROISIÈRE

Une sortie inter-Marpa a été organisée le 20 septembre 2023. Les résidents des 7 Marpa franciliennes ont embarqué à la Marina de Bercy pour partager un déjeuner à bord d'un bateau de croisière. Une sortie très appréciée qui a permis de maintenir les liens entre les résidents des différentes Marpa et pour la plupart d'entre eux de profiter de leur 1^{ère} croisière. Financée par la MSA IDF, cette action a permis aux résidents de sortir de leur environnement en rompant avec la routine et d'allier plaisir et stimulation.

DES ACTIONS DE PRÉVENTION

CONFÉRENCES SUR LE THÈME DU SOMMEIL

Les consultants de « Fée de beaux rêves », spécialistes du sommeil, sont intervenus dans les Marpa : ils ont présenté l'évolution et le fonctionnement du sommeil et ont donné des astuces pour retrouver un sommeil de qualité.

LES ATELIERS DU PRIF

La tenue d'ateliers du Prif au sein des Marpa contribue à la démarche de prévention engagée pour les résidents. En 2023, 7 thématiques ont été déployées dans 6 Marpa.

LANCEMENT D'UN APPEL À PROJET

La MSA Ile-de-France a lancé son 1^{er} appel à projet « aide à l'investissement en faveur des Marpa franciliennes », sur proposition de son Comité d'action sanitaire et sociale.

Cette démarche vise à accompagner les gestionnaires dans leurs projets de réhabilitation, modernisation et mise aux normes, avec pour objectifs l'amélioration du cadre de vie, des performances énergétiques, du confort et de la sécurité des résidents.

Les 4 projets présentés par Vert-Le-Grand, Milly-la-Forêt, Varennes-sur-Seine et Bréval ont été retenus pour un montant total de 59 567 € versés au titre du FNASS.

COMMUNICATION

Partager la vidéo illustrant la vie dans une Marpa Ile-de-France.

<https://www.youtube.com/watch?v=C8a7LPcxnZ0>



LE PRIF

DEPUIS SA CRÉATION, LE PRIF C'EST :

- **1 602** ateliers dans l'ensemble des arrondissements de Paris ;
- **1 300** ateliers dans 160 communes en Seine-et-Marne ;
- **1 142** ateliers dans 59 communes en Yvelines ;
- **1 060** ateliers dans 121 communes en Essonne ;
- **1 070** ateliers dans les 36 communes des Hauts-de-Seine ;
- **977** ateliers dans 40 communes en Seine-Saint-Denis ;
- **1 159** ateliers dans 47 communes du Val-de-Marne ;
- **843** ateliers dans 82 communes du Val-d'Oise.

SOIT PLUS DE 110 000 RETRAITÉS SENSIBILISÉS À TRAVERS
9 000 ATELIERS ET 150 000 HEURES DE PRÉVENTION DANS
PLUS DE 530 VILLES EN ILE-DE-FRANCE.



QUELQUES CHIFFRES ISSUS DE LA DÉMARCHE QUALITÉ :

À l'issue des ateliers, les résultats de l'évaluation témoignent des bénéfices durables du Parcours prévention dans le quotidien des participants et dans l'adoption de nouveaux comportements de santé¹.

ILS VEULENT BOUGER PLUS

97 % envisagent de poursuivre une activité physique régulière après L'Équilibre en Mouvement©.

69 % des retraités signalent que le temps qu'ils consacrent quotidiennement à la marche a évolué après l'atelier Plus de pas.

ILS ENTRETIENNENT LEUR MÉMOIRE

À l'issue de l'atelier, **62 %** des participants déclarent avoir déjà eu l'occasion de mettre en place dans leur vie quotidienne, les techniques de mémorisation testées lors de l'atelier Mémoire.

ILS COMPRENNENT QU'IL EST POSSIBLE D'ALLIER PLAISIR ET ÉQUILIBRE

78 % affirment prendre plus de plaisir à manger après l'atelier Bien dans son assiette.

ILS FORMULENT DES PROJETS D'ADAPTATION DE LEUR LOGEMENT

51 % des participants ont déjà mis en place, dans leur vie quotidienne, les techniques en matière de gestes et postures vues lors de l'atelier Bien chez soi.

ILS SE PROJETTENT DANS LEUR NOUVELLE VIE DE RETRAITÉS

3 mois après leur participation, **66 %** des participants ont mis en place de nouveaux projets ou pris part à de nouvelles activités et **46 %** ont contacté des lieux ou organismes découverts au cours de l'atelier Tremplin.

ILS SE SENTENT PLUS À L'AISE POUR UTILISER LES OUTILS INFORMATIQUES ET INTERNET

77 % se sentent plus à l'aise pour allumer ou éteindre un ordinateur, **63 %** sont plus à l'aise pour envoyer un e-mail et **48 %** pour communiquer avec leurs proches après l'atelier Bien sur internet.

ILS DEVIENNENT LES AMBASSADEURS DU PARCOURS PRÉVENTION

98 % des participants se déclarent prêts à recommander les ateliers à leur entourage.

¹Chiffres issus des données d'évaluation 2023

ILS MAINTIENNENT LES NOUVEAUX LIENS TISSÉS LORS DES ATELIERS

61% des participants indiquent avoir déjà revu des personnes qu'ils ne connaissaient pas avant l'atelier, ou en avoir l'intention.

LES FAITS MARQUANTS EN 2023

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LE PRIF

Le 1^{er} avril 2023, l'Assemblée Générale du Prif a désigné Elsa Parlange, Directrice de l'action sociale Ile-de-France de L'Assurance retraite, en tant que nouvelle Administratrice du Prif pour un mandat de 3 ans. Elle a pris ainsi la succession de Christiane Flouquet, Administrateur du Prif depuis sa création. Laurent Pilette, Directeur Général de la Mutualité Sociale Agricole Ile-de-France, est renouvelé dans son mandat de Vice-Administrateur pour 3 ans également.

« C'est une grande responsabilité de prendre l'administration du Prif après Christiane Flouquet qui a œuvré avec engagement depuis plus de 10 ans. J'y vois surtout une aventure passionnante faite de nombreux enjeux à relever avec l'équipe dédiée et l'ensemble des partenaires financiers et institutionnels, des opérateurs et des membres de l'Assemblée générale. Le Prif est, depuis sa création et intrinsèquement dans sa raison d'être, une formidable démarche et ambition collective ».

Elsa PARLANGE, Directrice de l'action sociale Île-de-France de L'Assurance retraite - Administratrice du Prif

PARCOURS 60+ IDF, LES RENDEZ-VOUS DU BIEN-VIEILLIR : UNE NOUVELLE VISIOCONFÉRENCE MULTITHÉMATIQUE POUR FAIRE LA PROMOTION DU PARCOURS PRÉVENTION DU PRIF

Le Prif a renforcé son offre de services avec une nouvelle visioconférence : "Parcours 60+ IDF, les rendez-vous du bien-vieillir". Ce format présente l'ensemble des ateliers du Parcours Prévention et renvoie les participants vers la programmation du Parcours prévention en Ile-de-France. Les opérateurs du Prif ont déployé près de 70 visioconférences, sensibilisant ainsi près de 1 000 retraités franciliens.

UNE EXPÉRIMENTATION AUPRÈS DES FUTURS RETRAITÉS : L'ATELIER « BIENVENUE À LA RETRAITE »

Va se déployer début 2024 pour la première fois un atelier de 5 séances auprès de futurs retraités travaillant en entreprise, dont la MSA Ile-de-France, après un premier test mené en 2023 avec les salariés de l'Assurance Retraite Ile-de-France, en lien avec des intervenants chercheurs et experts en innovation.

PERSPECTIVES 2024

LE PRIF INTRODUIT L'ATELIER « CAP BIEN ÊTRE » DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE DANS SON PARCOURS PRÉVENTION

Le Prif s'intègre pleinement dans l'engagement des caisses fondatrices en faveur de la santé mentale en déployant un nouvel atelier « Cap Bien Être » créé par la Caisse centrale de MSA ; cet atelier comprend 5 séances sur la thématique de la prévention du mal-être.

DE NOUVEAUX TERRITOIRES D'ÉVALUATION INVESTIS

La démarche qualité fait partie intégrante de l'ADN du Prif depuis sa création. De multiples travaux menés en interne et en collaboration avec des partenaires scientifiques visent à renforcer l'évaluation pour démontrer l'impact du Parcours prévention auprès de ses bénéficiaires. Le Prif mène ainsi une réflexion pour investir de nouveaux territoires d'évaluation afin d'aller toujours plus loin dans l'analyse d'impact. En 2024, une version actualisée de l'atelier Prévention Universelle destiné aux publics les plus éloignés des messages de prévention, notamment en raison de leur maîtrise de la langue française, sera déployée, notamment en résidences sociales ou foyers de travailleurs migrants. En parallèle une démarche d'évaluation inédite pour mesurer l'impact de cet atelier sera menée auprès de ce public. Fruit d'un travail en partenariat avec le Gerond'if, le recueil reposera sur les acteurs du déploiement de cet atelier :

- les animateurs qui observeront les réactions lors des séances ;
- les participants questionnés sur leur ressenti à l'issue de l'atelier ;
- les médiateurs sociaux qui rendront compte des changements de comportement observés un mois après la fin de l'atelier.

PILOTER ET VALORISER LES RESSOURCES

LE DÉPARTEMENT FINANCES ET COMPTABILITÉ

LE DÉPARTEMENT TIENT LA COMPTABILITÉ ET ASSURE LA GESTION FINANCIÈRE DE LA CAISSE AUSSI BIEN SUR LES MISSIONS D'ORGANISME DE PROTECTION SOCIALE, QUE SUR LA GESTION INTERNE DE LA MSA EN TANT QU'ENTREPRISE.

LE PÔLE COMPTABILITÉ TECHNIQUE

CHIFFRES CLÉS :

- **115 962 encaissements réalisés et affectés** (10 268 chèques, 12 501 virements et 93 193 prélèvements) ;
- **Prestations sociales versées : 918 886 210€** soit 2 659 échéances de paiements contrôlées, validées et transférées au niveau bancaire ;
- **10 514 paiements manuels saisis et validés pour plus de 63.6 millions d'euros**, qui correspondent à des remises en paiements, avances sur prestations, ou encore paiements aux tiers (transport, Mutualia...)

PRESTATIONS SOCIALES	NOMBRE D'ÉCHÉANCES
APL	72
ASS	71
AVSA	281
ARIPA	42
CPU	237
INVALIDITÉ	103
MALADIE ESPÈCE	260
MALADIE NATURE	538
PAVA	261
PRESTATIONS FAMILIALES	309
PMT DIVERS	125
PMT GESTION	137
RENTE AT	159
TOTAL	2 595

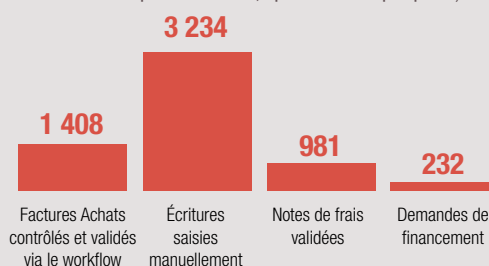
LE PÔLE GESTION/TRÉSORERIE

Ce pôle a la charge de gestion courantes (factures papiers, factures dématérialisées, traitements des extraits de comptes bancaires, opérations réciproques), à savoir :

- 1 408 factures Achats contrôlées et validées via le workflow
- 3 234 écritures saisies manuellement
- 981 notes de frais validées
- 232 demandes de financement

GESTION COURANTE

(factures papiers, factures dématérialisées, traitements des extraits de comptes bancaires, opérations réciproques..)



FAITS MARQUANTS :

- La commission des marchés nationale réunie en décembre 2022, a attribué le marché « Service bancaires », à compter de mai 2023, à la Citi Bank pour la Zone Hors SEPA, et au Crédit Industriel et Commercial (CIC) pour la zone SEPA. Cela a conduit à une gestion de 6 comptes sur l'année 2023, en plus de celui de la Citi Bank.
- Un raccourcissement des délais avec réalisation de 2 dossiers de clôture pendant la période de l'arrêté des comptes et OVNI 2023, induisant une charge de travail importante sur un planning plus resserré.

CONTRÔLE ET CONFORMITÉ

CE DÉPARTEMENT EST CHARGÉ DE 3 MISSIONS PRINCIPALES : LA SUPERVISION GÉNÉRALE DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE, LE DÉPLOIEMENT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL RELATIF À LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD) AINSI QUE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LE CONTRÔLE EXTERIEUR.

LE PÔLE CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT

LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne est une mission transverse mobilisant une pluralité d'acteurs. Elle est fondée sur trois principes :

- La responsabilisation des acteurs opérationnels en charge des différentes actions mises en œuvre ;
- La coordination assurée par le coordonnateur régional contrôle interne (CRCI) avec l'appui du Pôle CIA ;
- Le pilotage du dispositif par une instance collégiale : le Comité des Contrôles et de la Certification des Comptes (C4).

ORGANISATION DU PÔLE CONTRÔLE INTERNE ET AUDIT

Fondé sur un double principe de supervision régionale et responsabilisation de chaque acteur, le pôle CIA témoigne d'une appréhension plus large des différents aspects du contrôle interne. Ainsi, le pôle est intervenu pour permettre à la caisse de mieux piloter le contrôle interne et donc de mieux maîtriser les risques inhérents à son activité :

- Assurer la diffusion des maintenances des actions de contrôle interne (ACI), portant sur les processus métiers (famille, cotisations, retraite...) et support (gestion de la paye, marchés publics, notamment) ;
- Coordonner et élaborer le bilan 2022 du contrôle interne, ainsi que le plan 2023, afin de les transmettre à la CCMSA ;
- Actualiser le Plan de continuité d'activité, en tenant compte des différents événements intervenus dans l'année.

RGPD

La caisse met en œuvre les dispositions du règlement général relatif à la protection des données.

L'année 2023 a été l'occasion de communiquer sur le sujet en interne à destination de l'ensemble des collaborateurs avec la création d'un espace dans l'intranet de la caisse.

De plus, une sensibilisation à la thématique a été réalisée à destination des collaborateurs des acteurs et des services jugés prioritaires (encadrement, services courrier-numérisation et action sanitaire et sociale).

FAITS MARQUANTS :

- Mise en place d'une déclaration de conflit d'intérêt complétée par chaque collaborateur.

LE PÔLE LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET CONTRÔLE EXTERNE

La lutte contre la fraude, dont fait partie le travail illégal, concourt au dispositif de contrôle interne et se décline chaque année dans le cadre de différents plans (Lutte contre la Fraude, Contrôle Extérieur, Gestion du risque avec le concours du Contrôle Médical), auxquels s'ajoutent en fonction d'un contexte particulier, des actions locales spécifiques. Les contrôles sont réalisés sur dossiers et sur le terrain, systématiquement pour ce qui concerne la lutte contre le travail illégal.

LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE AUX PRESTATIONS ET LE TRAVAIL DISSIMULÉ

La cellule régionale de Lutte contre la fraude instruit les signalements de fraude et met en œuvre le plan local construit annuellement et répondant aux exigences du plan national LCFTI. 20 actions étaient déclinées dans le plan local LCF 2023.

- **La mobilisation des différents acteurs sur la lutte contre la fraude se traduit en interne par :**

1. La sensibilisation de l'ensemble des agents de la caisse à la lutte contre la fraude : l'année 2023 a été marquée par la réalisation d'une campagne générale de

PILOTER ET VALORISER LES RESSOURCES

sensibilisation à la lutte contre la fraude comportant un module sur la prévention de la fraude interne. L'ensemble des collaborateurs était concerné ;

2. L'exploitation de l'ensemble des requêtes institutionnelles LCF obligatoires et la construction de requêtes locales ;

3. La continuité du déploiement du plan de lutte contre la fraude documentaire aux accueils physiques, assurant la transition entre les formations théoriques dispensées chaque année et la mise en pratique au poste de travail.

• **Et en externe par :**

1. La présence et l'investissement de la caisse au sein d'une majorité de Comités Départementaux Anti-Fraude (CODAF et COLF) de la région. Ces comités sont devenus de véritables pôles d'impulsion de la politique territoriale de lutte contre la fraude et des lieux de légitimité des différents acteurs impliqués dans la LCF ;

2. Les enquêtes réalisées par le contrôle extérieur, en lien avec la cellule régionale LCF.

En 2023, au niveau de la fraude aux prestations, la caisse a atteint au global son objectif COG de 673 811 euros en détectant 1 152 923 euros de fraude aux prestations. Au total, le préjudice subi détecté par la caisse sur 2023 en matière de fraude aux prestations et cotisations et dans le cadre du travail illégal s'élève à 1 026 057 euros.



FAITS MARQUANTS :

- 327 collaborateurs formés par la Cellule lutte contre la fraude lors de la campagne de sensibilisation à la lutte contre la fraude.

LE CONTRÔLE EXTÉRIEUR

L'activité s'organise autour de 2 missions de base que sont le contrôle de la bonne application de la législation sociale (cotisations et prestations) avec d'éventuelles suites sur le terrain frauduleux, la lutte contre le travail illégal et dissimulé ainsi que la fraude aux cotisations.

LE CONTRÔLE DE LA BONNE APPLICATION DE LA LÉGISLATION SOCIALE

- En 2023, 224 contrôles d'entreprises et 218 enquêtes portant sur les revenus non-salariés ainsi que sur l'affiliation ont été engagés.
- 57 opérations de travail illégal et dissimulé ont été menées avec nos partenaires ou dans le cadre du CODAF. Le montant des redressements effectués à cette occasion s'est élevé à 591 872 euros.
- Les redressements effectués s'élèvent à 1 374 926 euros hors travail illégal.
- 305 contrôles de bénéficiaires ont été réalisés et ont permis d'identifier 478 346,19 € d'indus. Les contrôles ont privilégié les prestations soumises à conditions de ressources, de résidence et/ou d'isolement et les arrêts de travail. Pour autant, selon le principe déontologique du contrôle voulant que « toute personne est susceptible d'être contrôlée », tout type de prestation a été inclus au plan de contrôle, et ce sur l'ensemble du territoire francilien au regard de la population protégée.

RESSOURCES HUMAINES

À LA RECHERCHE D'UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES PARTAGÉE ET INNOVANTE PERMETTANT D'ACCROÎTRE LA PERFORMANCE SOCIALE DE LA MSA.

Le service allie deux pôles principaux : d'une part la paie et la gestion administrative du personnel et d'autre part le développement des compétences qui comprend la gestion des parcours professionnels, le recrutement et la formation.

FAITS MARQUANTS :

Elections professionnelles

Les élections des membres du CSE ont eu lieu en novembre 2023. 12 nouveaux membres titulaires et 12 nouveaux membres suppléants ont été élus. Avec une participation moyenne de 67,86%, sont considérées comme organisations représentatives dans l'entreprise : la CGT (45,79 %), la CFDT (42,86%) et la CGC (32,63% dans le collège cadre).

Gestion de l'absentéisme

Une procédure d'entretien de ré-accueil a été mise en place à destination des salariés ayant 3 périodes d'absence liées à des arrêts de travail sur les 6 derniers mois. Il s'agit d'une approche qui engage collectivement la MSA IDF et ses salariés sur des actions permettant d'accompagner les situations d'absentéisme récurrentes, d'essayer d'en cerner les causes lorsque celles-ci sont en lien avec le travail afin d'engager si nécessaire les mesures adéquates relatives à l'organisation du travail.

CHIFFRES CLÉS :

- **Nombre de CDI : 381,4 ETP** (soit une diminution de 13,60 ETP par rapport à 2022)
- **Nombre de CDD : 19 ETP**
- **85,51% formés sur 2023** (correspondant à 366 salariés) : au-delà de l'indicateur COG fixé à 70% pour 2023.
- **Notation obtenue sur l'index égalité femme/homme : 98/100**
- **Taux des salariés handicapés 2023 : 7,11% soit 32 salariés** (28,77 ETP).

Politique handicap

La commission handicap, qui vise notamment à faciliter l'accueil des salariés en situation de handicap au sein de l'entreprise, a été reconstituée. Des premières actions ont ainsi été menées telles que :

- une sensibilisation sur le handicap à l'égard des managers lors d'un séminaire,
- l'organisation d'un webinar relatif au handicap à destination de tous salariés,
- une campagne d'affichage sur le handicap invisible,
- a création d'une page intranet dédiée au sujet du handicap.

La mobilisation se poursuit pour que le sujet du handicap et de sa reconnaissance ne soit pas un tabou en MSA IDF qui se veut entreprise handi accueillante.



PÔLE APPUI AU PILOTAGE

LE PÔLE APPUI AU PILOTAGE EST SPÉCIALISÉ DANS L'INGÉNIERIE D'OUTILS DE PILOTAGE ET DE STATISTIQUES, D'ADMINISTRATION DES BASES DE DONNÉES, D'EXTRACTION DES DONNÉES, ET DE MARKETING AFIN DE PROMOUVOIR LE DIGITAL EN INTERNE ET EN EXTERNE ET RENFORCER LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE.

En 2023, l'accent a été mis sur l'élaboration et le déploiement du Projet d'Entreprise MS'A 2025 et l'élaboration d'une offre d'accompagnement des managers incluant notamment des ateliers thématiques.

Le Management Visuel de la Performance a été présenté et mis en application dans les services et le suivi global des résultats de pilotage a été renforcé. Les services de la caisse ont contribué aux travaux sur la mise à jour et le déploiement des processus.

Les actions proactives vers les adhérents ont été poursuivies notamment sur la complétude de leurs dossiers et l'utilisation des services dématérialisés (services en ligne) afin d'actualiser les données de l'espace privé et d'améliorer l'efficacité de traitement des demandes de prestations.

FAITS MARQUANTS :

- Déploiement du projet d'entreprise MS'A 2025.
- Cycle d'Ateliers sur le management.
- Pour 2023 : 157 demandes d'extraction de données qui ont amené à 617 requêtes développées et/ou exécutées.
- Renforcement de l'information des assurés entrant dans le régime sur l'offre digitale.

PÔLE COMMUNICATION

IL EST EN CHARGE DE LA
COMMUNICATION INTERNE ET
EXTERNE DE LA MSA IDF.

SON PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉ EST NOTAMMENT :

- La gestion de l'espace public du site internet
- Des relations presse
- Des newsletters Pro et Particuliers : 8 par an
- Du site intranet
- Des supports de communication en agence
- De la mise en œuvre des campagnes de communication institutionnelles et locales. À ce titre plus de 180 campagnes de communication ont été menées en 2023.
- Des événementiels internes et externes

Ces campagnes viennent à la fois en appui des actions menées par tous les secteurs de l'entreprise : Back Office Relation adhérent, Santé Sécurité au Travail/Prévention des Risques Professionnels, Pôle prévention, Contrôle Médical... et elles contribuent aux engagements de la COG.

CHIFFRES CLÉS :

- 200 articles parus dans la presse
- 770 abonnés sur le compte LinkedIn contre 430 en 2022
- Plus de 400 supports de communication (affiches, brochures, flyers, plaquettes, kakémonos) ont été créés ou réactualisés pour accompagner et promouvoir les campagnes de communication et les actions menées auprès des adhérents par les différents secteurs de l'entreprise : le Back Office, RA, l'ASS, SST, le Contrôle Médical, la Gestion des Risques, la RH et la vie mutualiste.

FAITS MARQUANTS :

- Inauguration de la piscine mobile dans le 95
- Accueil sur RDV le mercredi
- Les campagnes de promotion des formations et événements de la SST
- La RSSE
- L'aide au répit
- Évolution du site Internet avec le module exploitant
- AHH
- MSA Solidaire et Terre ma vie
- Lutte contre la fraude
- Les p'tits ateliers nutritifs
- Humanoo
- Sécurité Informatique
- Saga MSA en ligne
- Vidéo parcours d'intégration
- Marque employeur
- Les newsletters MSA&Vous et pro
- Odyssée et Octobre Rose
- Salon Jardins Jardin
- Mémo santé enfant
- Consoville

PÔLE IMMEUBLES, ACHATS ET INTERVENTIONS DIVERSES

PÔLE IMMEUBLES

EN CHARGE DU SUIVI DE LA MAINTENANCE TECHNIQUE, DES CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES, DE LA SÉCURITÉ, DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX DANS TOUT OU PARTIE DONT LA MSA ÎLE-DE-FRANCE EST PROPRIÉTAIRE.

En 2023, le Pôle Immeubles a notamment géré la mise en sécurité de la toiture technique de l'Atriode, ainsi que l'installation d'un onduleur permettant de protéger les installations sensibles du site en cas de coupure électrique : cœur de réseau, contrôle d'accès, gestion

automatisée du bâtiment, système de sécurité incendie et vidéo protection.

Les pompes à chaleur des sites de Meaux, du Mée-sur-Seine et de Gentilly ont fait l'objet de l'ensemble des contrôles fixés par la directive européenne relative aux équipements sous pression.

D'autres travaux ont été réalisés : à titre d'exemple, remplacement d'extincteurs à Cergy et au Mée-sur-Seine, travaux d'électricité à Cergy et Étampes.

Une nouvelle solution de click and collect a été déployée sur Gentilly pour la restauration des salariés.



ACHATS ET INTERVENTIONS DIVERSES

CETTE ÉQUIPE EST COMPOSÉE DE 4 COLLABORATEURS ET EST EN CHARGE DES ACTIVITÉS SUIVANTES :

FLOTTE AUTOMOBILE :

- Gestion de la flotte comprenant au 31/12/2023 - 70 véhicules ;
- Suivi des consommations (KMS, Carburant, frais de stationnement et de garage) ;
- Interventions diverses sur les véhicules LS Gentilly (petites réparations, contrôle technique, nettoyage, vérification des niveaux) ;
- Déclarations de sinistres en 2023 : 18 sinistres.

SERVICE ACHATS :

- 453 ENGAGEMENTS saisis (logiciel Océan dédié aux achats) ;
- 702 FACTURES saisies (logiciel Océan dédié aux achats) ;
- 251 DEMANDES DE DEVIS saisies.

INVENTAIRE :

Un inventaire physique a été réalisé durant les 4 semaines du mois de Octobre 2023 sur l'Atriode et sur les sites extérieurs.

- Travaux de retraitement hors travaux OVNI ;

- Mise à jour dans Océan ;
- Étiquetage et/ou ré étiquetage, mise au rebus... ;
- Rapprochement inventaire physique avec le service comptabilité.

INTERVENTIONS DIVERSES

- Petites réparations ;
- Aménagement des salles de réunion ;
- Activité de reprographie ;
- Gestion des stocks enveloppes, papier, cartouches d'encre et fournitures de bureau ;
- Contrôle des livraisons ;
- Gestion des bonbonnes à eau : 549 bonbonnes changées ;
- Prise en charge des opérations de manutention sur l'Atriode et sur les sites extérieurs ;
- Création d'un petit jardin (mise en place : herbe synthétique, pas japonais et statues) ;
- Intervention sur les imprimantes (Changement cartouches, fours, bac de recyclage...) ;
- Participation à l'inventaire physique.

AILLEURS BUSINESS MARCHÉ PUBLIC MIS EN PLACE AU 01/07/2023

- Site dédié aux réservations de trains : 51 réservations.

PÔLE EASI

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

EN CHARGE DE LA MISE À JOUR DES RÉSEAUX INFORMATIQUES ET DE L'INSTALLATION DES LOGICIELS ET DES MATÉRIELS, L'ÉQUIPE GÈRE ET ADMINISTRE AUSSI L'ARCHITECTURE INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIQUE, LA SÉCURITÉ D'ACCÈS AUX DONNÉES ET LEUR PRÉSERVATION.

L'équipe conseille les utilisateurs et participe aux études et projets de la MSA d'Ile-de-France sur tous les aspects informatiques et/ou de téléphonie. Elle gère également l'activité éditique et planification de traitement.

NOMBRE DE DDA EN 2023

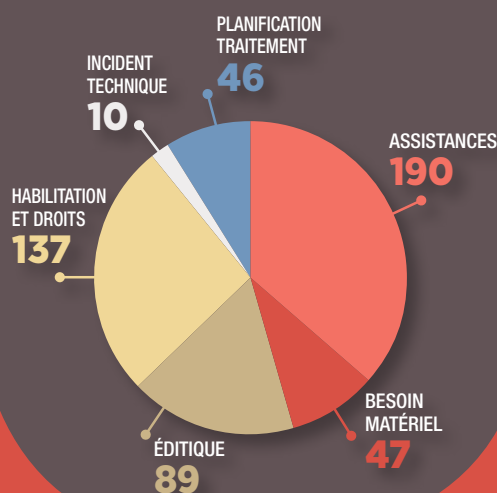
MOIS	DDA
JANVIER	103
FÉVRIER	231
MARS	104
AVRIL	96
MAI	121
JUIN	164
JUILLET	72
AOÛT	81
SEPTEMBRE	138
OCTOBRE	215
NOVEMBRE	96
DÉCEMBRE	98
TOTAL	1 519

FAITS MARQUANTS :

L'année 2023 est marquée par plusieurs projets menés sur plusieurs mois avec notamment :

- Le déploiement de la téléphonie IP (Internet Protocol) permettant que les communications transitent par internet et non plus par les lignes téléphoniques standards
- La finalisation du déploiement du nouveau matériel informatique (remplacement des UC incompatibles avec Windows 11)
- La préparation de la migration vers CVAD (nouvel environnement de travail WorkSpace)
- Les travaux sur la sensibilisation à la sécurité informatique auprès des utilisateurs ont été déployés
- Le développement en test d'une application de suivi des demandes et incidents utilisateurs.

DEMANDES PAR MAIL DONNÉES MENSUELLES MOYENNES (Hors visites et appels téléphoniques)





CONTACTS MSA

ILE-DE-FRANCE

PARTICULIERS

● POUR NOUS ÉCRIRE :

MSA Ile-de-France
75691 Paris cedex 14

● POUR NOUS CONTACTER :

Tél. : 01 30 63 88 80

ENTREPRISES

● POUR NOUS ÉCRIRE :

MSA Ile-de-France
BP 137
75664 Paris cedex 14

● POUR NOUS CONTACTER :

Tél. : 01 30 63 88 80

POUR VOUS RECEVOIR

NOS AGENCES MSA EN ILE-DE-FRANCE

● PARIS-PETITE-COURONNE

131, av. Paul-Vaillant-Couturier
94250 Gentilly

● SEINE-ET-MARNE

- 378, rue Aristide-Briand
77350 Le Mée-sur-Seine
- 47, av. du Président-Allende
77100 Meaux
- 4, rue du Général Delort
77160 Provins

● YVELINES

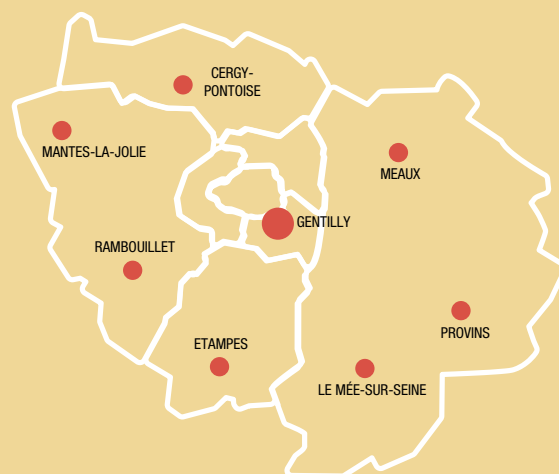
- 10 bis, rue des Abattoirs
78200 Mantes-la-Jolie
- 92, rue d'Angiviller
78120 Rambouillet

● ESSONNE

140, rue Saint-Jacques
91150 Étampes

● VAL-D'OISE

Immeuble Ordinal
Rue des Chauffours
95000 Cergy-Pontoise



iledefrance.msa.fr



MSA Ile-de-France

Siège social

131, avenue Paul-Vaillant-Couturier
94250 Gentilly



**santé
famille
retraite
services**

L'essentiel & plus encore